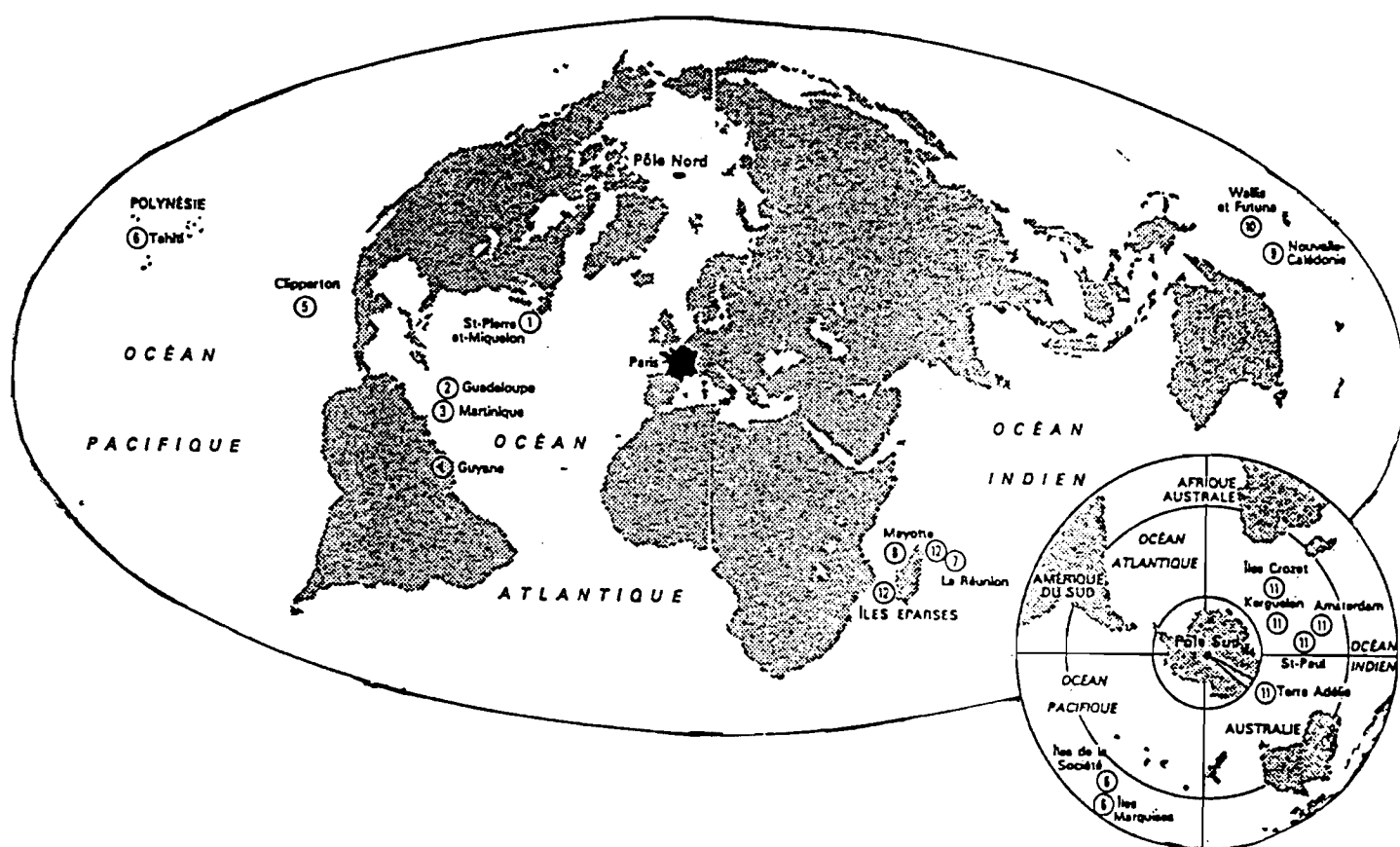


ORSTOM

DOM - TOM



novembre 1993

Réalisé par Irène Jasmin

Service des Relations Extérieures

SOMMAIRE

Informations générales	page 3
L'ORSTOM et les DOM -TOM	page 23
Annexes (Accords conclus par l'ORSTOM avec ses partenaires des DOM-TOM)	page 46
Bibliographie	page 92

L'expression DOM-TOM peut sembler galvaudée, dans la mesure où elle réunit des entités différentes, tant par leurs statuts juridiques que par leurs situations géographique, économique, politique et sociale respectives.

Les morceaux de la France d'outre - mer, vestiges de l'empire colonial, s'inscrivent aux quatre coins de la carte du monde.

Les colonies les plus anciennes, les "isles à sucres", Martinique, Guadeloupe et Réunion, ainsi que la Guyane, sont devenues les départements d'outre-mer (DOM). Ces quatre "vieilles colonies" jouissent d'un statut uniforme et d'une situation politique relativement similaire.

Celles qui ont été conquises au XIX^e siècle sont devenues territoires d'outre-mer (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et les Terres Australes et Antarctiques Françaises ou collectivités territoriales : Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte.

Ces six entités possèdent des statuts très variés. Cependant, toutes bénéficient d'une administration décentralisée et autonome.

La transformation du statut des anciennes colonies a profondément modifié l'économie de celles - ci. L'écart économique entre la métropole et les DOM-TOM s'est considérablement réduit, notamment l'écart entre les niveaux moyens de consommation. Celui-ci demeure cependant, selon Y. Lacoste, "*grosso modo* de 1 à 2". Cela conduit certains auteurs à qualifier les DOM-TOM de "tiers - monde de la France".

Les situations économiques et sociales des quatre DOM sont assez similaires, celles des TOM diffèrent entre elles.

Le trait d'union qui relie DOM et TOM peut dès lors sembler difficile à justifier.

Tous ces territoires ont cependant en commun l'éloignement par rapport à la métropole, leur passé de colonies françaises et des différences de peuplement et de culture qui les distinguent de celle - ci.

Nous tenterons, dans la première partie de ce rapport, de broser un tableau des DOM-TOM.

La seconde partie du document évoquera l'action de l'ORSTOM dans ces régions.

INFORMATIONS GENERALES

Nous ferons le point sur l'histoire, le statut, l'organisation administrative, l'économie, la démographie et la coopération régionale des DOM, puis des TOM (nous limiterons, pour ces derniers, notre étude à la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, seuls territoires dans lesquels l'ORSTOM a une importante activité).

I - LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE - MER

Histoire

Les quatre départements d'outre - mer sont les plus anciennes colonies françaises.

Guadeloupe et Martinique sont découvertes par Christophe Colomb, respectivement en 1493 et 1502. Les deux îles sont peuplées d'Indiens Caraïbes, chassés et exterminés par les occupants successifs, espagnols et français, les quelques survivants étant évacués en 1660 vers l'île de la Dominique. On ne sait pas exactement quand ni par qui sont découvertes la Guyane, peuplée de diverses tribus indiennes (Galibis, Arawaks, Aramichaux, Roucouyennes) et la Réunion, vide de tout peuplement autochtone.

Les premières installations de colons français se font à partir de 1604 en Guyane, puis en Guadeloupe et en Martinique. En 1635 est créée la "Compagnie des Isles d'Amérique", transformée par Colbert en 1664 en "Compagnie des Indes occidentales", qui gère les îles du Vent et la Guyane jusqu'en 1674. L'île de Mascarin (nom d'époque de l'actuelle Réunion) entre en possession du Roi de France en 1642. En 1664, Colbert fonde la Compagnie des Indes orientales, avec pour objectif la colonisation de Madagascar, pour laquelle l'île de Bourbon (nouvelle dénomination de l'actuelle Réunion) doit servir d'escale.

A partir du XVIIème siècle, les Antilles deviennent les principaux producteurs de sucre. L'abondante main d'oeuvre nécessaire à la culture de

la canne est fournie par la traite des noirs. L'introduction massive d'esclaves africains assure la croissance d'îles dont les colons blancs ne représentent que 10% de la population. La colonisation de la Guyane, qui est l'enjeu des rivalités franco-hollandaises au cours du XVII^{ème}, se fait aussi avec l'appoint d'une importante main d'oeuvre esclave, mais sur un territoire limité : l'île de Cayenne ; l'exploitation de la forêt entreprise par les jésuites n'est suivie d'aucun peuplement. En 1674, le mandat de la Compagnie des Indes occidentales sur la Guyane et les Antilles est révoqué et les colonies sont directement rattachées à la Couronne. Ce n'est qu'au début du XVIII^{ème} siècle que la Compagnie des Indes décide de mettre en valeur systématiquement l'île Bourbon en y développant la culture du café. En 1764, l'île est intégrée au royaume.

A la veille de la Révolution, les îles d'Amérique sont prospères, fortes du quasi-monopole mondial de production du sucre. La Guyane est peu mise en valeur et l'île de Bourbon sacrifiée à l'île de France (Maurice).

En 1794, la Convention abolit l'esclavage. Cette mesure est suivie d'effet en Guadeloupe, à Saint-Domingue et en Guyane, mais non en Martinique et à Bourbon. Saint-Domingue et la Guadeloupe connaissent une répression sanglante par les envoyés de Bonaparte qui, en 1802, rétablit l'esclavage. L'Angleterre occupe la Guadeloupe et la Martinique à partir de 1809 et Bourbon à partir de 1810 ; elles seront restituées à la France en 1814. La Guyane, que le Directoire utilise comme lieu de déportation (le bagne est implanté dans l'île du Diable de 1852 à 1937), est occupée par le Portugal de 1809 à 1817.

En 1848, l'Assemblée nationale, à l'initiative de Victor Schoelcher, abolit définitivement l'esclavage. Dès lors toute la population des quatre vieilles colonies jouit du statut civil et politique de citoyen français.

Le 19 mars 1946, par un vote unanime de la première Assemblée constituante, ces colonies sont transformées en départements.

Statut

C'est l'article 73 de la constitution de 1946 qui fixe le régime applicable aux DOM : "Le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation". Si les DOM sont assimilés à la métropole quant au droit applicable, celui-ci peut être adapté, par la loi ou le règlement, pour tenir compte des spécificités de ces départements.

Les mesures d'adaptation ne peuvent être adoptées dans le domaine politique, les citoyens des DOM ayant les mêmes droits politiques que ceux de métropole.

Elles touchent surtout les domaines du droit public et de la Sécurité sociale. Ainsi, le régime des rémunérations et de la protection sociale n'est pas le même en métropole et dans les DOM. Cela peut jouer au bénéfice des personnes résidant dans les DOM, comme c'est le cas en matière de traitements de la fonction publique, majorés de plus de 40% par rapport à ceux de la métropole. Mais le plus souvent cela joue à leur détriment, comme pour le SMIC ou certaines prestations sociales, en ce qui concerne leur montant ou leur condition d'attribution.

Les mesures d'adaptation sont parfois différentes d'un DOM à l'autre. Par exemple, le régime fiscal de la Guyane est différent de celui des trois autres DOM, le SMIC est inférieur à la Réunion à ce qu'il est dans les autres DOM etc.

Organisation administrative

L'organisation administrative des DOM

Depuis la loi du 31/12/1982, le DOM est à la fois département et région, d'où la coexistence, dans une circonscription unique, de deux assemblées locales avec leurs compétences propres, mais aussi avec d'inévitables interférences.

Depuis la loi du 2 mars 1982, les différences entre la métropole et les DOM en ce qui concerne l'organisation, le fonctionnement et les compétences de l'assemblée départementale et de son exécutif sont minimales.

Par contre, à l'inverse de la situation métropolitaine, les régions ont une forte prééminence par rapport aux départements.

Le Conseil régional d'outre-mer possède en effet de larges compétences telles la fixation des taux de l'octroi de mer, un pouvoir de proposition en matière législative et réglementaire, la charge d'élaborer un Schéma d'aménagement régional.

L'organisation administrative de l'Etat en ce qui concerne les DOM

Créé par un décret du 13 février 1959, le Ministère des DOM-TOM a essentiellement

- . un rôle de coordination interministérielle, marqué par la nécessité d'un contreseing à tous les projets de texte comportant une adaptation ou une exclusion pour les DOM,
- . un rôle de relais entre les conseils généraux et régionaux des DOM et le gouvernement,
- . un rôle de définition de la politique gouvernementale en matière de développement des DOM.

De plus, il exerce par délégation du Ministre de l'Intérieur certaines des attributions de ce dernier en matière d'administration directe. Pour le reste, les DOM sont gérés, comme la métropole, par les ministères compétents pour chacune des politiques nationales.

La seule autre particularité d'importance est l'existence d'un Fonds d'investissement des DOM (FIDOM) comme instrument financier spécifique de la politique d'équipement et de développement économique des DOM, dont la gestion associe étroitement les élus locaux à l'Etat.

S'agissant des services extérieurs de l'Etat, le préfet, en plus des attributions de tout préfet de département et de région a, en matière de sécurité intérieure et extérieure, des compétences qui appartiennent normalement au Gouvernement, de même qu'il exerce les compétences de préfet maritime.

Economie

De lourds handicaps

- Le "poids "de l'histoire : comme l'écrit Y. Lacoste, "Ces sociétés de structure coloniale (...) caractérisées par l'économie de *plantation* étaient encore profondément marquées par les séquelles du système esclavagiste qui avait été aboli un siècle plus tôt (...)".
- L'insularité, qui va de pair avec l'éloignement par rapport à la métropole (7 000 km environ pour les départements français d'Amérique, 10 000 km environ pour la Réunion) ;
- la géographie (terrains peu propices aux grandes exploitations agricoles) ;
- le climat (passages cycloniques sous les tropiques, cloche équatoriale en Guyane) ;
- l'étroitesse des marchés ;
- le prix de revient (le coût du facteur travail est beaucoup plus élevé que dans les pays voisins et induit des problèmes de compétitivité pour les filières agricoles et les entreprises) ;
- inégalité des conditions d'échange avec les pays ACP, dont les produits bénéficient de la politique européenne d'ouverture commerciale, tandis que les exportations de ceux-là se heurtent aux conditions tarifaires et commerciales que ces pays ACP ont la liberté d'établir à leur gré.

L'aide de la métropole ; des inégalités sociales profondes

Les PIB des DOM sont inférieurs d'un tiers à celui de la métropole, mais bien supérieurs à ceux des pays de la Caraïbe et de l'océan Indien. Leur

composition est toutefois plus artificielle : formés pour plus de 60% de transferts de la métropole, ils masquent de fortes inégalités sociales.

En dehors du secteur agricole, où les petits exploitants ont des difficultés à survivre, les revenus non salariaux sont plus élevés que la moyenne nationale. Il en va de même pour la moyenne des salaires distribués, dont ceux de la fonction publique.

La fiscalité directe privilégie les revenus importants et coexiste avec un retard au niveau des prestations sociales (progressivement rattrapé dans les DOM conformément aux conclusions du rapport Ripert) et avec un SMIC inférieur de 13,2% à celui de la métropole.

Les activités commerciales sont protégées par un système de protection à l'entrée, qui s'ajoute aux droits de douane : l'octroi de mer. Redistribuée par les régions, cette taxe constitue le tiers des ressources des communes.

L'importance de cette ressource est liée au déséquilibre structurel du commerce extérieur. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe entre 7% et 13%.

Si les DOM ne bénéficiaient pas de la couverture monétaire de la France à travers le franc français, les tensions inflationnistes internes iraient de pair avec une dépréciation monétaire, qui traduirait la faiblesse d'économies non autosuffisantes essentiellement tournées vers la consommation.

La politique menée par les pouvoirs publics en faveur des DOM nécessite la mise en oeuvre de dépenses publiques qui avoisinent 30 milliards de francs par an. Il convient d'y ajouter 10 milliards de déficit des régimes de protection sociale et des crédits à taux privilégiés et bonifiés.

Les DOM et la CEE

Depuis fin 1992, dans le cadre de l'Acte unique, les DOM sont intégrés à un marché de 340 millions d'habitants, ce qui constitue un avantage réel par rapport aux pays qui les environnent. Leur accès privilégié à ce marché pour l'écoulement de leurs productions, la mise en place de mesures spécifiques, comme le programme POSEIDOM, manifestent la volonté des pouvoirs publics de faire bénéficier les DOM de toutes les retombées positives liées à leur appartenance à l'Union. La spécificité des DOM a du reste été réaffirmée dans le Traité de Maastricht.

Cependant, la survivance d'"économies de comptoir", dont les anciens équilibres sont menacés car à la dominante des importations françaises répondaient de quasi - garanties d'écoulement sur le marché français de produits tropicaux dont les débouchés peuvent être remis en cause par le Marché unique et par la mondialisation des échanges.

Sur le plan commercial, les produits originaires des DOM peuvent librement entrer dans le territoire communautaire. En sens inverse, les produits de la Communauté doivent tous être traités de la même manière. C'est pourquoi la Communauté a exigé, en 1989, une réforme de principe de l'octroi de mer.

De plus, les DOM sont soumis aux principes que s'impose la CEE pour aider le commerce des pays signataires de la convention de Lomé (franchises d'entrée, protocoles spéciaux pour le rhum et la banane) et, de manière plus générale, aux règles qui doivent régir en 1993 le Marché unique. Or, les Antilles, où les prix de revient sont trois fois supérieurs à ceux des pays concurrents alimentent pour les deux tiers la consommation des bananes de la métropole dans le cadre d'un marché européen encore provisoirement cloisonné. La libre - circulation d'un tel produit non inclus dans la politique agricole commune signifiera son éviction du marché français à compter de 1993, s'il n'est pas établi un règlement accordant à la banane antillaise une forme de préférence communautaire, ce que combattent les multinationales des fruits.

La CEE apporte aux DOM des aides substantielles qui sont dix fois plus élevées par habitant que celles dont bénéficient les autres Etats membres. Les axes de l'action communautaire sont regroupés dans le POSEIDOM (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des DOM).

Les fonds structurels alloués aux DOM pour la période 1989 - 1993 s'élèvent, en effet, pour la Martinique et la Guadeloupe, à 1,15 et 1,16 milliards de francs, auxquels s'ajoutent des compléments. Cela équivaut à 3 457 F par habitant qui peuvent être comparés :

- à ce que reçoivent du FED les PTOM de la Caraïbe : 791 F pour une durée similaire, soit à peu près 4 fois moins ;
- à ce que reçoivent du FED les Etats ACP de la Caraïbe : 161 F par habitant, soit 21 fois moins pour une durée égale ;
- à ce que reçoivent l'ensemble des Etats ACP : 54 F par habitant, soit 64 fois moins.

Démographie

Les DOM comptent 1 460 000 habitants et représentent ainsi 2,4% de la population française. L'héritage de l'histoire s'y traduit par des mosaïques de populations. Le recensement de 1990 laisse apparaître un accroissement de 17% de la population depuis 1982. La croissance démographique reste, malgré la baisse de la fécondité, quatre fois plus forte dans les DOM qu'en métropole (taux de croissance annuel moyen pour l'ensemble des DOM : 2% et 5,8% en Guyane). Cette population est jeune puisque 37% d'entre elle a moins de 20 ans (27% en métropole). Les jeunes sont moins nombreux que par le passé à venir chercher un emploi en métropole, laquelle compte environ 600 000 originaires des DOM, alors que s'amorce depuis peu un mouvement de retour des anciens migrants âgés ou de leurs enfants. La densité humaine est généralement élevée (230 à 320 habitants par km²) puisque, à l'exception de la Guyane, il s'agit de pays insulaires aux superficies réduites.

Coopération régionale

Les projets entrant dans le cadre de la coopération régionale bénéficient de plusieurs sources de financement : les contrats de plan Etat/région comportant une ligne coopération régionale, les cadres communautaires d'appui qui pour chacun des DOM comprennent un sous-programme opérationnel "coopération régionale et assistance technique" (permettant de mobiliser les fonds du FEDER) et pour les départements d'Amérique, le Fonds de coopération régionale Caraïbes - Guyane (FIC) dont le comité directeur est animé par le Délégué interministériel.

Les départements français d'Amérique (DFA)

Déjà très active dans l'Océan indien, depuis l'adhésion de la France à la Commission de l'Océan indien, l'action d'insertion dans l'environnement régional bénéficie d'une dynamique nouvelle depuis la Conférence de Cayenne d'avril 1990 (en conclusion de laquelle le Premier Ministre a fixé les grandes lignes de la politique à mener) et la nomination d'un délégué interministériel à la coopération régionale Caraïbes - Guyane.

- La décision a été prise de renforcer les relations avec les pays de l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe Sud, c'est à dire les petites Antilles anglophones), notamment en créant des groupes de concertation.
- Des actions sont menées en coopération avec les autres pays de la Caraïbe, dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue, des secours consécutifs aux catastrophes naturelles, de la préservation de l'environnement
- En 1990 a été créé le FIC, "destiné à contribuer aux actions facilitant l'insertion des départements français d'Amérique dans la région géographique des Caraïbes et des Guyanes". Il participe au financement de projets de coopération régionale dont la réalisation associe les DFA et les postes diplomatiques français dans la zone, selon un principe de partenariat.

Dans la Caraïbe, les échanges économiques entre les différents pays de la région demeurent relativement faibles. Les échanges humains restent en grande partie limités aux populations parlant la même langue. Ainsi, la Guadeloupe et la Martinique abritent une communauté haïtienne assez importante et entretiennent des liens privilégiés avec les pays de la région où le créole à base lexicale française est utilisé couramment : Dominique et Sainte-Lucie.

L'Océan indien

La COI, organisation internationale à vocation régionale, regroupe les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Composée de trois Etats (Madagascar, Maurice et Seychelles) à l'origine, elle compte depuis 1986 deux membres de plus : la République islamique des Comores et l'île de la Réunion. Le Secrétariat général installé à Maurice est chargé à la fois de coordonner les activités au sein de la Commission et de fournir l'assistance nécessaire au fonctionnement des comités techniques.

La COI mène de nombreux projets, à caractère économique (développement du tourisme régional, protection de l'environnement, université de l'océan Indien, prévention des cyclones, création d'un centre d'information économique et social, organisation de foires commerciales etc.). Ces projets bénéficient de l'appui financier de la CEE à travers le Fonds européen de développement (FED) dans le cadre des accords de Lomé.

Les difficultés propres à certains pays partenaires ont freiné les projets concrets de coopération au sein de la COI. Cependant, la préparation du "programme indicatif régional océan Indien" (1991-1995) qui, en application de la convention de Lomé, a pour priorités l'information ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles et maritimes, s'est déroulée normalement, pour aboutir à la signature en février 1992 d'un protocole. Hors COI, les actions de coopération régionale ont principalement concerné le Mozambique.

GUADELOUPE

Géographie : D'une superficie de 1 780 km², la Guadeloupe est, au centre des Petites Antilles (îles sous le vent), entre la Dominique, au sud, et Antigua et Montserrat, au nord-ouest, un archipel de 7 îles : Basse-Terre, Grande-Terre (reliées par un pont), Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Martin (partie française) et Saint-Barthélemy.

D'origine volcanique (la Soufrière culmine à 1484 m), elle bénéficie d'un climat tropical, tempéré par les influences maritimes.

Politique : Les partis politiques reproduisent pour une large part ceux de la métropole. La Guadeloupe est par ailleurs le département d'outre-mer où les mouvements indépendantistes sont à la fois les plus nombreux et les plus structurés. La vie politique est marquée par un phénomène de clientélisme plus important qu'en métropole, en grande partie lié à l'importance des emplois municipaux dans l'économie locale.

La Guadeloupe est représentée au Parlement par 4 députés et 2 sénateurs.

Population : La Guadeloupe compte 387 000 habitants (1990). Comme en Martinique, la grande majorité de la population est noire ou métissée, descendant des esclaves amenés d'Afrique, mêlés à des degrés divers aux colons blancs venus de France et aux Indiens. Une minorité indienne y est également installée, nettement plus élevée en Guadeloupe qu'en Martinique. Les blancs créoles sont peu nombreux ; on les distingue des originaires de France métropolitaine.

Economie : Le PIB de l'île s'élève à 10,6 milliards de francs (1986). Ses principales ressources sont issues de l'agriculture (canne à sucre, banane, ananas, élevage) et du tourisme.

La première phase de la reconstruction des moyens de production, endommagés par le cyclone Hugo en 1989, est achevée depuis fin 1990 et un plan de relance associant l'Etat, la Région et le Département (572 millions de francs) a été mis en oeuvre.

Néanmoins, les nombreux conflits sociaux intervenus en 1992-1993 (grèves, manifestations des transporteurs routiers, planteurs de canne à sucre, producteurs de banane et chefs d'entreprise) traduisent les difficultés économiques.

Le taux de chômage varie entre 20% et 30% de la population active, selon les sources. Cette situation résulte, pour l'essentiel, du niveau d'activité déprimé d'importants secteurs économiques de l'archipel, notamment de l'agriculture et de l'industrie.

MARTINIQUE

Géographie : Entourée à l'ouest par la mer Caraïbes et à l'est par l'océan Atlantique, la Martinique est l'une des îles sous le vent. Sa superficie est de 1082 km². Comme sa voisine la Guadeloupe, la Martinique est volcanique (la Montagne Pelée, au nord, culmine avec 1397m). Le climat y est également tropical tempéré.

Politique : Comme en Guadeloupe, les grands partis ont des fédérations locales. L'audience des partis indépendantistes était nettement plus limitée que dans ce dernier département jusqu'à une percée remarquable aux élections régionales de 1990. Le clientélisme est également un trait caractéristique de la vie politique.

La Martinique est représentée au Parlement par 4 députés et 2 sénateurs.

Population : Le département compte 360 000 habitants (1990). On trouve trois groupes de population : une grande majorité de la population noire ou métissée, une minorité indienne, moins importante qu'en Guadeloupe, ainsi que des blancs créoles plus nombreux qu'en Guadeloupe.

Economie : Le PIB s'élève à 13,8 milliards de francs (1986). L'économie martiniquaise reste fondée en grande partie sur l'agriculture (culture de la banane, filière canne-sucre-rhum). Si le secteur de la banane obtient des résultats satisfaisants, l'avenir de la filière canne - sucre - rhum donne plus d'inquiétudes en raison de la baisse persistante des volumes cannières récoltés.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a été touché par le ralentissement économique, ce qui a eu des effets sur l'activité industrielle.

Le tourisme est aussi l'une des activités économique importante de l'île.

Le taux de chômage est élevé : environ 30% de la population active. Cette situation provient essentiellement du tassement général de l'activité, mais aussi de l'insuffisante qualification de la main - d'oeuvre.

GUYANE

Géographie : D'une superficie de 90 000 km², la Guyane, située sur la côte nord de l'Amérique du sud, a des frontières communes avec le Brésil (au sud et à l'est) et le Surinam (à l'ouest). Au nord, l'océan Atlantique la borde sur 320 km de côtes basses. 94% de son territoire sont recouverts par la forêt équatoriale, traversée de fleuves entrecoupés de rapides (le Maroni, le Mana, l'Approuague, l'Oyapock). Le climat est uniformément équatorial et la pluviométrie importante, comme dans toute la région amazonienne.

Politique : Les dernières élections marquent l'effondrement du Parti socialiste guyanais (PSG), qui détenait les mandats électifs locaux et nationaux depuis plus d'une quinzaine d'années. Les déficits budgétaires considérables, notamment de la Région (785 MF en 1992, selon le groupe d'experts du GIE Villes nouvelles) mais aussi du Département, sont imputés à la gestion des élus.

La Guyane est représentée au Parlement par 2 députés et 1 sénateur.

Population : La Guyane compte 114 800 habitants (1990). La progression démographique guyanaise est très rapide, sans équivalent dans les autres départements français : + 5,8% par an.

Les Créoles d'origine africaine forment le groupe ethnique le plus important (66%). De fait, la population guyanaise est en majorité originaire des Antilles françaises, mais il y a également d'importantes communautés en provenance d'Extrême-Orient (Chinois, H'mong) ainsi que des tribus amérindiennes.

Economie : L'économie guyanaise diffère de celle des autres DOM. Les produits agricoles tropicaux sont peu développés. La Guyane dispose d'un fort potentiel de ressources naturelles en matière forestière et halieutique, mais si la zone économique qui la borde est riche en poissons et crevettes, l'exploitation de la forêt demeure réduite, après l'échec du "Plan vert". Le PIB, qui s'élève à 3 milliards de francs (1986), provient en grande partie des activités liées au centre spatial guyanais (CSG), pôle économique de la région. L'industrie spatiale installée à Kourou intègre de plus en plus l'ensemble des éléments de la chaîne de production des fusées, développant peu à peu un centre industriel à côté des principales unités du CSG.

Le taux de chômage est de 9,7% (fin 1991), taux à peu près équivalent à celui de la métropole mais très inférieur à celui des autres DOM.

RÉUNION

Géographie : Petite île volcanique (2512 km²), la Réunion constitue, avec les îles Maurice et Rodrigues, l'archipel des Mascareignes. L'île comprend deux massifs montagneux. Le plus ancien, au nord-est, culmine à 3069m, tandis que le plus jeune, au sud-est, est composé de quatre volcans encore en activité, dont celui de la Fournaise (2631m). Ces deux massifs sont séparés par une région de hautes plaines (plaine des Cafres et plaine des Palmistes). La Réunion a un climat tropical, variant selon les lieux et le relief.

Politique : On retrouve à la Réunion les mêmes clivages politiques qu'en métropole et dans les autres DOM, de même que la tendance à un plus grand abstentionnisme aux élections.

Le département est représenté au Parlement par 6 députés et 3 sénateurs.

Population : La Réunion compte 600 000 habitants (1991). La population réunionnaise est d'origines diverses et métissée : Européens, descendants de colons ou métropolitains, Africains descendants d'esclaves, Indiens tamouls issus des Malabars, engagés pour la culture de la canne à sucre, Indiens musulmans (dits zarabes) et Chinois.

Economie : Le PIB s'élève à 23,7 milliards de francs (1988), ce qui place la Réunion en tête des pays de la COI. Les principales ressources sont l'agriculture (canne à sucre, rhum, essences végétales), la pêche et le tourisme.

Le commerce extérieur de la Réunion est très déséquilibré. Ne disposant pas de matières premières ni d'industries lourdes, le département est tributaire du marché européen et, depuis peu, commence à diversifier ses sources d'approvisionnement en jouant la carte de la coopération régionale. La seule monnaie d'échange est constituée par les produits sucriers, insuffisants pour équilibrer la balance commerciale.

La situation de l'emploi à la Réunion est particulièrement critique. L'île compte en effet 44% de chômeurs en 1991. Cette situation est la double conséquence de l'expansion démographique (plus de 30% des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans) et de l'inadéquation de l'offre à la demande d'emploi (insuffisances de la formation professionnelle mal adaptée aux besoins en personnel qualifié de l'économie locale).

II- LES TERRITOIRES D'OUTRE - MER

Histoire

Les îles du Pacifique qui constituent les TOM d'aujourd'hui ont été colonisées au XIX^{ème} siècle. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la population indigène de ces colonies a acquis le statut de citoyen, statut que possédaient les populations des "quatre vieilles" depuis 1848. Cette population, qui possède en outre ses propres traditions culturelles et religieuses, demeure beaucoup plus étrangère à la Nation française que celles-ci. C'est ce qui explique la distinction introduite par la constitution de 1946 entre d'une part départements et d'autre part territoires d'outre - mer.

Nouvelle-Calédonie : Découverte officiellement par Cook en 1774, la Nouvelle - Calédonie entre en possession de la France sur ordre de Napoléon III. Un bagne y est créé quelques temps plus tard, qui accueille à un moment 5 000 communards, dont Louise Michel.

Les arrivants font face à de nombreuses révoltes des Canaques, notamment celle menée en 1878 par le grand chef Atai. La répression sanglante qui suit aboutit à la constitution de réserves pour les Mélanésien. En 1946, le statut de l'indigénat et le travail forcé sont abolis. La loi cadre de Gaston Defferre dote le territoire du premier statut permettant l'expression démocratique locale.

Polynésie française : Après Magellan en 1521, plusieurs navigateurs ont, au cours des XVI^e et XVII^e siècles abordé les rivages polynésien. Au XVIII^e, c'est presque simultanément que Wallis, en 1767, Bougainville, en 1768 et Cook en 1769 "découvrent" Tahiti (baptisée par le second la Nouvelle Cythère).

A la fin de ce siècle des missionnaires calvinistes anglais entreprennent, avec succès, d'évangéliser les Polynésien. Pour lutter contre cette influence, qui exclut celle de l'Eglise catholique romaine, les Français imposent en 1842 un protectorat sur Tahiti (qu'avait demandé, en 1840, la reine Pomare IV). S'ouvre alors une période que l'on peut qualifier de "colonialisme endormi" (petite proportion de Français installés dans les îles, faible exploitation de celles-ci, léthargie économique). En 1877, Tahiti devient une colonie française, constituant avec les autres archipels sous contrôle français les établissements français d'Océanie. L'unification de ces établissements, de statuts différents, intervient après la deuxième guerre mondiale. Ils deviennent territoires d'outre-mer en 1945, sont dotés d'une Assemblée territoriale en 1946 et sont baptisés Polynésie française en 1957, par la loi-cadre Defferre. Dans les années soixante, un Centre d'expérimentations (nucléaires) du Pacifique (CEP) est implanté en Polynésie française, faisant entrer la Polynésie dans la "modernité".

Statut

Selon l'article 72 de la Constitution, les TOM sont des collectivités territoriales de la République, de même que les départements et communes. Dès lors, ils sont administrés par des conseils élus, sous le contrôle d'un délégué du gouvernement qui y a la charge "des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois". L'article 74 ajoute : "Les territoires d'outre - mer ont une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République". Cette formule, suffisamment vague, a permis l'édiction de régimes spécifiques

Le Parlement a pleine compétence pour adopter ou modifier le statut de chaque TOM vers plus ou moins d'autonomie. Il est néanmoins limité d'une part par le principe de libre administration des collectivités territoriales, d'autre part par le fait que les assemblées territoriales restent soumises au contrôle de l'Etat.

Le statut de TOM confère aux institutions locales une large autonomie dans des domaines divers. Cette particularité statutaire implique en revanche que certaines dispositions métropolitaines, applicables aux DOM, ne sont pas systématiquement étendues aux TOM (par exemple le RMI).

Organisation administrative

A la différence des DOM, l'organisation administrative n'est pas la même dans tous les TOM.

En Nouvelle - Calédonie, elle résulte des dispositions de la loi référendaire du 9 novembre 1988, issue des accords de Matignon. L'objectif de cette loi est la préparation d'un référendum décidant du destin de l'archipel après une transition de dix ans. Elle organise le statut de l'île de manière à garantir aux deux communautés principales, Mélanésiens et Caldoches, la participation à la gestion du territoire et la promotion de son développement.

Trois provinces (la province nord, la province sud et les îles Loyauté) s'administrent librement par des Assemblées de Province dont les membres sont élus à la proportionnelle pour six ans. Le Congrès du territoire est formé de la réunion de ces trois assemblées.

Le Comité économique et social et le Conseil consultatif coutumier du Territoire donnent des avis au Congrès et aux Assemblées de Provinces.

Le Haut-Commissaire de la République, représentant de l'Etat dans le territoire, est l'exécutif du Congrès. Dans chaque Province, le représentant de l'Etat est le Commissaire délégué de la République.

Les matières qui demeurent de la compétence de l'Etat sont celles qui appartiennent à la vocation naturelle de celui-ci : justice, défense nationale, monnaie et trésor public, relations internationales, recherche scientifique fondamentale, élaboration et contrôle de la pédagogie scolaire. Le Territoire a une compétence totale en matière de fiscalité et pour le fonctionnement d'équipements infrastructurels ainsi qu'un pouvoir de réglementation générale dans les grands domaines d'activité du secteur public (hygiène et santé publiques, urbanisme, droit du travail).

En Polynésie française, l'organisation administrative actuelle résulte de la loi du 6 septembre 1984 et de la loi du 12 juillet 1990 modifiant cette dernière. La Polynésie française bénéficie d'une autonomie interne nettement plus large que la Nouvelle - Calédonie. Ainsi, c'est le seul TOM qui "détermine librement les signes distinctifs permettant de marquer sa personnalité dans les manifestations publiques et officielles aux côtés des emblèmes de la République", c'est à dire que la Polynésie française a son propre drapeau et son propre hymne. Les institutions territoriales - l'Assemblée territoriale de 41 membres élus au suffrage universel et le conseil du gouvernement du territoire (6 à 10 ministres) - détiennent en effet l'essentiel du pouvoir. Le Président du gouvernement du territoire, dont le "poids" politique est particulièrement fort, est un élu choisi parmi les membres de l'Assemblée territoriale. L'Etat est représenté par un Haut-Commissaire.

Economie

Les économies des TOM connaissent, globalement, les mêmes handicaps que celles des DOM - historiquement toutefois, selon Y. Lacoste, elles étaient caractérisées moins par les plantations que par une économie de traite assez indolente et les indigènes qui vivaient encore pour la plupart en autosubsistance, étaient considérés il y a quarante ans comme des "naturels" (Polynésiens) ou même des "sauvages" (Kanaks).

Actuellement, le poids du secteur public, premier employeur, révèle les difficultés de ces économies à développer des activités de production et à créer des emplois en nombre suffisant. La relative faiblesse des activités productives se traduit sur le plan des échanges commerciaux par un déséquilibre structurel du commerce extérieur, particulièrement important pour les territoires ne disposant pas de ressources naturelles abondantes (Polynésie, à la différence de la Nouvelle-Calédonie). Cependant, la faible diversification des activités économiques, en faisant reposer les revenus de

l'exportation sur des produits en nombre limité, contribue à accentuer la sensibilité de ces économies aux fluctuations de la demande intérieure et des cours mondiaux.

Le revenu par habitant est plus élevé que dans les pays de la région, mais masque de fortes inégalités sociales selon les secteurs d'activité et l'origine ethnique des actifs.

Les TOM et la CEE

Si les DOM sont parties intégrantes du territoire communautaire, les TOM en revanche sont régis par un statut spécial d'association, inspiré du régime d'association des pays ACP. Les TOM font partie de la catégorie des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) associés à la CEE pour "la promotion du développement économique et social des pays et territoires (d'outre-mer) et l'établissement de relations étroites entre eux et la Communauté dans son ensemble".

A ce titre, ils bénéficient d'une certaine liberté pour l'élaboration de leur politique économique, notamment en matière commerciale; en effet, sous réserve du respect de certains principes (non discrimination), les TOM peuvent adopter des dispositions restreignant la liberté des échanges (taxes à l'importation ou droits de douane). Par ailleurs, dans le cadre de leur association à la CEE, ils bénéficient des financements du Fonds européen de développement (FED) et de la Banque européenne d'investissement (BEI) ainsi que des aides du STABEX et du SYSMIN.

L'alignement de l'association des PTOM sur celle des pays ACP n'est pas sans poser de problèmes de concurrence entre des économies souvent semblables, d'autant plus que le poids politique des ACP est plus important que celui des PTOM. Le gouvernement français a plusieurs fois affirmé l'intention de faire prévaloir les intérêts spécifiques des territoires et collectivités territoriales d'outre-mer et des départements d'outre-mer dans les négociations de la IVème convention de Lomé.

Démographie

Le dynamisme (le taux d'accroissement naturel s'élève à 2% par an en Nouvelle-Calédonie, à 2,5% en Polynésie française) et la jeunesse (la moitié de la population calédonienne et 44 % de la population polynésienne ont moins de 20 ans) caractérisent la démographie des îles françaises du Pacifique.

Coopération régionale

1) Institutions françaises de coopération régionale dans le Pacifique sud

* Conseil du Pacifique sud : Créé en décembre 1985, ce conseil réunit les ministres intéressés, les ambassadeurs dans les Etats de la région, les représentants de l'Etat dans les TOM, les principaux commandants militaires du Pacifique et sur invitation, les élus territoriaux, d'autres membres du gouvernements, des hauts fonctionnaires et toute personne qualifiée.

Il coordonne les différents aspects de la politique de la France dans le Pacifique sud, notamment la coopération culturelle, scientifique et technique avec les Etats de la Région.

Réuni une première fois en février 1986, il a approuvé la création de l'Université française du Pacifique, qui fonctionne depuis 1987, et a adopté un plan d'ensemble pour le renforcement de la présence française dans la région.

La seconde réunion du Conseil s'est tenue à Papeete en mai 1990. Des décisions ont été prises en matière de formation et de recherche, de protection de l'environnement, des hommes et des ressources.

* Fonds de coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique sud : Ce fonds, doté annuellement de 15 millions de francs par le Ministère des affaires étrangères, contribue au financement d'actions de coopération bilatérale et régionale dans le Pacifique sud. La quasi totalité des opérations qu'il finance sont déléguées à la Caisse centrale de coopération économique.

* Caisse centrale de coopération économique : La Caisse est présente dans le Pacifique sud par ses agences ou représentations en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna et Vanuatu. Elle finance des opérations dans cette région.

2) Institutions régionales dans le Pacifique sud

* Commission du Pacifique Sud : Créée en 1947 (siège à Nouméa) par la convention de Camberra, la CPS réunit aujourd'hui 27 membres. Destinée à l'origine à aider les territoires indépendants, elle est devenue un organisme d'assistance technique pour des projets d'ordre économique, social ou culturel et favorise la coopération avec les gouvernements non-membres et les organisations internationales. Les programmes de la Commission, qui a un rôle consultatif, sont étroitement coordonnés avec

ceux des pays membres. Ses domaines d'intervention sont très variés : production alimentaire et matériaux, ressources marines, gestion et technologie rurale, services communautaires, statistiques économiques, éducation, information, échanges culturels. Membre fondateur de la CPS, la France en était en 1990, le troisième contributeur. La trentième conférence de la CPS s'est réunie en 1990, confortant la décision d'intensifier les échanges avec les pays du Pacifique.

* Forum du Pacifique sud : Créé en 1971 (siège à Suva, Fidji), il compte aujourd'hui 15 membres. Cette organisation a une vocation essentiellement politique. Depuis l'origine, le Forum a évoqué la question des essais nucléaires français; à partir de 1981, il a régulièrement mis à l'ordre du jour la politique française en Nouvelle-Calédonie. Depuis 1989, la France, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, le Canada, la Chine et la CEE (en 1991) participent à la rencontre dite du "dialogue", qui succède désormais à chaque session annuelle du Forum.

* Forum Fisheries Agency (siège Honiara, îles Salomon). Il comprend les mêmes membres que le Forum du Pacifique sud. La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie y participent en tant qu'invités permanents. Cette organisation a permis la conclusion d'un certain nombre d'accords de pêche.

* South Pacific Applied Geo-science Commission (SOPAC) (siège à Suva, Fidji). Elle comprend les huit pays ACP de la région, la Nouvelle-Zélande, les îles Cook et Guam, et est spécialisée dans la recherche et l'exploration en mer (hydrocarbures, minéraux). Elle reçoit une aide des Communautés européennes. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie sont associées aux travaux de la Commission.

* Le SPREP (PROE) (siège aux Samoa). C'est une organisation spécialisée dans les problèmes d'environnement dont la présidence de la commission financière est assurée par la Polynésie et à laquelle participe également la Nouvelle-Calédonie.

NOUVELLE-CALEDONIE

Géographie : D'une superficie de 19 000 km², le territoire de la Nouvelle - Calédonie comprend la Grande - Terre, les quatre îles Loyauté, l'archipel des Belep, l'île des Pins et quelques îlots. La Grande-Terre est traversée du nord au sud par une chaîne de massifs montagneux dont les sommets culminent à 1600 m. L'île des Pins est un plateau argileux et les îles Loyauté, d'origine corallienne, ont un relief plat. Le climat est semi-tropical tempéré.

Politique : Les années 1980 ont été des années d'affrontements et de violences entre les deux communautés principales, Canaques et Caldoches, qui culminent à Ouvéa en avril et mai 1988. Après la signature des accords de Matignon (dont l'objectif principal était la lutte contre les déséquilibres géographiques, ethniques, économiques et sociaux de la Nouvelle-Calédonie) par les deux principales forces politiques de ce territoire : le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) et le FLNKS (Front de libération kanak et socialiste) et leur mise en application, les tensions politiques se sont apaisées.

La Nouvelle-Calédonie est représentée au Parlement par 2 députés et 1 sénateur.

Population : La Nouvelle-Calédonie compte 164 173 habitants (1989).

La population est composée de Mélanésien (44,8%), Européens (33,5%), Wallisiens (8,6%), Indonésien (3,2%) et de Tahitiens (2,9%). Les clivages entre ces communautés sont très marqués, non seulement du point de vue culturel, mais aussi du point de vue économique et politique, ce qui explique en partie les affrontements de ces dernières années.

Economie : Le PIB du territoire s'élève à 12,3 Milliards de francs (1989). Son économie est très liée à l'exploitation et à la commercialisation du nickel, dont il est le troisième producteur mondial. Les autres domaines économiques (pêche, agriculture, aquaculture, tourisme et activités du bâtiment) connaissent en revanche des difficultés.

Après deux années, 1988 et 1989, de redressement spectaculaire marquées par le retour de la paix civile et la reprise des activités économiques (favorisée par l'envolée des cours du nickel), la Nouvelle-Calédonie a connu en 1990 et 1991 une évolution plus proche du rythme de croisière.

Fortement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements et pour ses débouchés, l'économie néo - calédonienne souffre de la mauvaise conjoncture mondiale et du cycle de forte croissance engagé en 1988. Du fait de sa richesse minière, elle demeure cependant le seul des DOM-TOM à pouvoir s'approcher d'un équilibre du commerce extérieur.

Le taux de chômage, de 9% en 1989, est en augmentation. Celui-ci frappe surtout les jeunes : plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix ont moins de 25 ans et les deux tiers ont moins de 30 ans.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Géographie : Le territoire de la Polynésie française (4 200 km²) est formé par la réunion de cinq archipels : les îles de la Société (qui comprennent Tahiti), les îles Tuamotu et Gambier, les îles Marquises et les îles Australes (Tubuai).

D'origine volcanique, les îles hautes du territoire ont des sommets qui culminent parfois à 2000 m (monts Orohena et Aorai, à Tahiti), 1450 m (mont Parahu, dans les îles Australes) et 1260 m (pic Hanaï, dans l'île de Hiva-Hoa aux Marquises).

Les îles basses, atolls ou couronnes madréporiques, délimitent un lagon abrité.

Le climat de ces îles est tropical, chaud et humide.

Politique : Les dernières élections législatives ont consacré le retour en force du Tahoeraa Huiraatira (apparenté RPR), qui avait été "évincé" de la Polynésie française en 1988. On observe également une forte poussée indépendantiste, ce qui crée une incertitude quant à l'avenir du territoire, dans un contexte politique et social dominé par la suspension des essais nucléaires à Mururoa.

La Polynésie française est représentée au Parlement par 2 députés et 1 sénateur.

Population : D'environ 199 000 habitants en 1990, la population est constituée des Polynésiens, ou *Taata Tahiti* (74%), des métis, ou *Demis* (10%), des Chinois, ou *Tinito* (11%) et des Blancs, ou *Papaa* (4%).

Tahiti rassemble à elle seule environ 70% de la population, dont la majeure partie est concentrée dans l'agglomération urbaine de Papeete.

Economie : Le PIB s'élève à 16,5 milliards de francs (1990). Les principales ressources des îles proviennent de l'exploitation des perles de culture, du coprah, de la vanille ainsi que des activités du CEP.

A cet égard, la survie économique du territoire apparaît menacée par l'annonce, en avril 1992, d'un moratoire d'un an sur les essais nucléaires à Mururoa. L'implantation du CEP (sites de tir de Mururoa et de Fangataufa, base avancée de Hao, base arrière de Tahiti) avait donné un coup de fouet à l'économie polynésienne (taux de croissance de plus de 3,2% entre 1973 et 1983). Ce boom masquait cependant les déséquilibres des structures économiques polynésiennes (déséquilibres démographiques en faveur de Tahiti, marginalisation du secteur primaire de l'économie, déficit de la balance commerciale, etc.). Une estimation récente de l'Institut territorial de la statistique chiffre l'impact d'un arrêt complet de l'activité du CEP à une baisse de 23% du PIB. Le taux de chômage est de 9,7% (1988).

L'ORSTOM ET LES DOM-TOM

L'ORSTOM est présent dans les DOM-TOM pratiquement depuis sa fondation. Toutefois, comme le rappelle M. Gleizes, "La situation de l'Institut au regard de ces départements et territoires français a toujours été remise en cause à chaque moment critique qu'il a connu. Très claire si on la considère sous l'aspect scientifique de la spécialisation tropicale de l'ORSTOM, elle peut devenir ambiguë dès que l'aspect politique est soulevé. Elle nécessite alors au moins un effort d'explication. C'est ainsi qu'en 1977, le ministre chargé des DOM-TOM tiendra à justifier sa participation au Comité consultatif de coordination des recherches menées en coopération avec les pays en voie de développement par le concours que ces départements et territoires pouvaient apporter à la coopération scientifique française et non en tant que ses bénéficiaires".

Nous évoquerons l'installation ainsi que les actions passées et présentes de l'Institut, dans les DOM puis dans les TOM.

I - L'ORSTOM ET LES DOM

1 . L'installation

En Guyane

Précédée par l'envoi d'équipes d'hydrologues, de pédologues, de botanistes et d'océanographes qui l'avaient réalisée avant la lettre, la création de l'IFAT Cayenne illustre les difficultés auxquelles a été confronté l'ORSTOM dans les DOM.

A la suite de la loi du 19 mars 1946 qui avait classé la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion en départements français, l'ORSC (Office de la recherche scientifique coloniale, ex-ORSTOM) fait face d'une part à un problème juridique, car ces anciens territoires ne relèvent plus du domaine de compétence du ministère des colonies et d'autre part à un problème budgétaire, puisque de ce fait, ils ne contribuaient plus au financement de l'Office.

Face à cette situation, la première réaction de l'ORSTOM est de s'effacer devant le CNRS. On envisage un contrat par lequel le CNRS l'aurait chargé de gérer pour son compte l'IFAT. Le CNRS finit par se désister, s'estimant mal préparé à ce type d'intervention alors que l'Office avait été créé pour un tel rôle.

Le double obstacle de fond est levé par la signature, avec le préfet de la Guyane d'un contrat qui officialise la présence de l'Office dans le département et prévoit le financement de ses investissements et de son fonctionnement par le FIDOM.

D'ORSC l'Office devient ORSOM (Office de la recherche scientifique outre-mer), le décret du 17 novembre 1953 l'habilitant à travailler en dehors de la zone de compétence juridique de la France outre-mer. L'arrêté du 12 août 1954 charge l'Office d'effectuer en Guyane les recherches scientifiques intéressant le développement économique et social de la Guyane et crée à cet effet un établissement placé sous son autorité scientifique et administrative : l'IFAT (Institut français d'Amérique tropicale).

Les installations de ce centre restent les mêmes jusqu'à sa restructuration et son agrandissement en 1981.

Aux Antilles et à la Réunion

Comme l'écrit M. Gleizes : "Ce qui se passa avec la Guyane aide à comprendre pourquoi les interventions de l'Office dans les deux Antilles et à la Réunion restèrent limitées, s'exécutant en vertu de conventions ponctuelles avec les autorités locales. Le problème de la compétence n'y fut jamais tranché clairement."

A la Réunion, les interventions sont en général lancées à partir de Madagascar, "naturellement appelée à jouer le rôle de porte - avions pour la région".

Par contre, aux Antilles, une situation semblable à celle de la Guyane aurait pu se développer. Le contexte international y était sensiblement le même et l'Office y avait également des projets, notamment le développement de l'observatoire du Morne des Cadets (un géophysicien y était affecté depuis 1946) et l'organisation de campagnes océanographiques avec l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes ainsi qu'un projet de développement scientifique des Antilles françaises, dont on attendait un effet d'exemple et de rayonnement sur la région. Ces projets n'aboutissent pas.

En janvier 1949, on envisage d'englober Antilles et Guyane dans l'IFAT, constituant ainsi un grand centre de recherche à vocation régionale. Malgré l'accueil favorable du Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique outre-mer, la proposition échoue pour des raisons tenant aux particularismes locaux.

De 1949 à 1958, les actions de l'ORSTOM aux Antilles, essentiellement en hydrologie et en pédologie (relevés hydrométriques avec EDF, missions pédologiques avec l'INRA pour le Centre technique de la canne et du sucre, CTCS) demeurent ponctuelles, en vertu de conventions financées sur la section locale du FIDOM. En 1958, un accord avec le CTCS donne à l'Office

une base permanente : le Bureau des sols des Antilles, laboratoire d'analyse de recherches pédologiques.

Les centres ORSTOM de Guadeloupe et de Martinique sont créés en 1980. Bien que totalement séparés au plan de la gestion, leurs activités sont néanmoins complémentaires.

2 . Hier

En Guyane

Durant la période 1946 - 1975, un inventaire des ressources naturelles et humaines est réalisé.

- 1946 - 1948 :** Missions de géologie pour dresser une première esquisse géologique jusqu'au 4^{ème} parallèle.
- 1949 :** Début de la collaboration avec le Bureau minier guyanais. Installation d'une mission permanente pluridisciplinaire.
- 1950 :** Création d'une section de pédologie. Collaboration avec EDF pour des études sur les possibilités hydro - électriques.
- 1952 - 1953 :** Création des sections d'océanographie biologique, d'hydrologie et d'océanographie physique (affectation du N. O. ORSOM II).
- 1954 :** Création de l'IFAT, par arrêté du 12 août.
- 1956 :** Création d'une section de botanique.
- 1957 :** Création d'une section des laboratoires.
- 1958 :** Création d'une section de sédimentologie (jusqu'en 1962). Suppression des activités océanographiques (vente de l'ORSOM II).
- 1964 :** L'IFAT prend la dénomination de Centre ORSTOM de Cayenne.
- 1966 :** Création d'une section de sociologie. Reprise des recherches océanographiques.

Les études en géologie, pédologie, botanique, hydrologie et océanographie sont synthétisées dans l'Atlas de Guyane, publié en 1975.

De 1975 à 1989, on observe une intensification des recherches en pédologie, agropédologie et écologie forestière

Le grand programme ECEREX (écologie, érosion et expérimentation) sur 10 bassins versants est mis en place par l'ORSTOM parallèlement au lancement du Plan vert (1976). Celui-ci a pour but l'intensification de l'agriculture par la modernisation de la production. Cela nécessite :

- la mise au point de variétés améliorées et de techniques culturales permettant le passage à une agriculture intensive;
- des études d'accompagnement liées au projet d'installation d'une industrie papetière : analyse de l'influence des modifications apportées par l'exploitation à grande échelle de la forêt et étude des possibilités d'utilisation agricole des sols défrichés.

En Guadeloupe

- 1949 :** Premiers relevés hydrologiques effectués par l'ORSTOM, en liaison avec EDF.
- 1953 :** Premières missions pédologiques, en collaboration avec l'INRA, suite à la création du CTCS.
- 1958 :** Création par l'ORSTOM, sous la dénomination de "Bureau des sols des Antilles", dans les locaux du CTCS, d'un laboratoire d'analyse pour répondre aux demandes de recherches pédologiques.
- 1967 :** Mise en place par l'ORSTOM d'une mission hydrologique, implantée à Saint -Claude jusqu'en 1979, qui prend en charge le réseau hydrométrique élaboré par EDF et réalise, à la demande de la Direction départementale de l'agriculture (DDA) de nombreuses études dont la monographie des ressources en eau de surface de la Guadeloupe (1985).
- 1980 :** Création du centre ORSTOM.
- 1984 - 85 :** Diversification des activités du centre : d'abord axé sur deux disciplines : l'hydrologie et la pédologie, le centre accueille un physicien de l'atmosphère, un démographe et un entomologiste agricole.
- 1987 - 88 :** Remplacement du laboratoire d'analyse du Bureau des sols par le laboratoire professionnel régional d'analyse (LAPRA), dont le représentant de l'ORSTOM est membre du Conseil scientifique et pour lequel deux techniciens chimistes de l'ORSTOM sont mis à disposition.

En Martinique

- 1949 - 1975 :** L'histoire des activités de l'ORSTOM rejoint celle de la Guadeloupe, le travail d'inventaire des ressources en eaux de surface et en sols étant réalisé dans les deux départements.
- Depuis 1975 :** Diversification des activités du centre. Un programme d'étude de la matière organique des sols est mis en place.
- 1976 :** Lancement d'un programme de démographie.
- 1977 :** Lancement d'un programme d'économie.
- 1978 :** Lancement d'un programme de sociologie.
- 1980 :** Création du centre ORSTOM.
Lancement d'un programme de nutrition.
- 1982 :** Lancement d'un programme de microbiologie.

A la Réunion

- Jusqu'en 1976 :** Etude sur la traite des esclaves vers les Mascareignes, suivie par une étude de l'histoire du peuplement de l'île de la Réunion et de Maurice.
- 1970 - 1978 :** Réalisation d'une Flore des Mascareignes, opération menée en collaboration avec le gouvernement mauricien et le Royal botanical garden de Kew. La publication de la flore est mise en oeuvre en 1983.
- 1972 :** Etude des thons de l'océan Indien.
- 1978 :** Missions de l'ORSTOM pour l'installation de nouvelles stations hydrométriques et la formation d'hydrologues réunionnais.
- 1981 - 82 :** Recherche sur la filariose lymphatique à Mayotte.
- 1989 :** Programme "Environnement biologique des thonidés", dans le cadre du programme régional Thons - Océan Indien.
- 1989 :** Installation d'une station de réception de satellites météorologiques et d'environnement et d'un atelier de traitement d'images de télédétection. Création, mi-1991, de la station SEAS (Surveillance de l'environnement assistée par satellite) et d'une mission ORSTOM à la Réunion.

3 . Aujourd'hui

En Guyane

Le centre accueille 73 agents.

Océanographie physique

Le programme WATT (Woce Atlantic tropical transport) est rattaché au programme international WOCE (World ocean circulation experiment), contribution au grand programme "Evolution des climats" lié à l'effet de serre. Il a pour objectif de définir un "état zéro" de la circulation océanique sur l'ensemble de l'océan Atlantique et de suivre l'évolution du niveau moyen de la mer en liaison avec les paramètres hydrologiques et météorologiques. Ce programme est conduit en collaboration avec l'IFREMER et en liaison avec le CNRS et plusieurs universités françaises et étrangères. Il comporte 3 opérations : NOE (1989 -1992) a permis une description des courants de bord ouest et une évaluation des transferts de masse et de chaleur associés à ces courants. CITHER 1 (décembre 1992 - mars 1993) a évalué la circulation thermohaline et des transferts de masse et de chaleur sur l'ensemble de la zone équatoriale Atlantique. ETAMBOT (1994-1995) étudiera la recirculation associée à la distribution de traceurs.

Océanographie biologique

Le programme "Etude du recrutement de la crevette *Penaeus Subtilis* en Guyane" vise à une meilleure connaissance du cycle biologique de l'espèce en précisant l'influence des facteurs naturels sur les différentes étapes du cycle afin de proposer des mesures d'aménagement de la pêche. Il est mené en collaboration avec l'IFREMER.

Géomorphologie/sédimentologie

Le programme "Environnement et production des milieux saumâtres tropicaux" est une étude de l'évolution hydrologique, géomorphologique et sédimentologique des milieux côtiers guyanais. Ce programme est étroitement lié aux activités du laboratoire d'océanographie physique et de l'atelier de télédétection par la mise à disposition des cartes satellitaires LANDSAT, SPOT et ERS 1.

Hydrobiologie

A la demande d'EDF, l'ORSTOM réalise, dans le cadre du programme "Structure et biologie des peuplements ichtyques du fleuve Sinnamary", l'étude de l'impact du barrage hydro - électrique de Petit - Saut sur les populations de poissons.

Hydrologie

Le programme "Etude et gestion des ressources en eau" recouvre : la constitution d'inventaire des ressources en eau de surface, la réalisation de banques de données hydrométriques et la gestion du réseau hydro-pluviométrique de Guyane.

Télédétection

Le laboratoire de télédétection a contribué à l'étude de l'évolution des lignes des rivages du littoral guyanais ainsi qu'à l'étude des rejets gazeux de la fusée Ariane IV, à la demande du CNES.

Entomologie forestière et agricole

Le programme "Etude des insectes xylophages forestiers" a pour objectif d'accroître les connaissances sur l'une des principales familles d'insectes, primordiale dans le maintien du système forestier tropical. Une étude est également réalisée, à la demande d'EDF, pour déterminer les effets de la construction du barrage de Petit-Saut sur l'entomofaune.

Biologie de l'avifaune

Le programme "Avifaune et anthropisation" vise à acquérir une connaissance qualitative et quantitative des populations aviennes urbaines et péri-urbaines. Parmi les facteurs de variation de ces populations, les migrations, la pression urbaine et la chasse sont retenues en priorité. Cette étude permettra d'identifier et de justifier les zones à protéger.

Botanique

L'ORSTOM a élaboré un herbier afin d'évaluer la biodiversité et la richesse floristique de la Guyane. Ce programme s'intitule "Biodiversité et richesse floristique de la Guyane à partir d'une banque de données sur l'environnement". Une étude est également réalisée, à la demande d'EDF, pour mesurer l'impact du barrage de Petit-Saut sur la composition floristique et la structure forestière.

Ecologie forestière

Le programme "ECOFIT (Ecosystèmes et paléoécosystèmes des forêts inter-tropicales)" participe du programme international PIGB. Il est conduit conjointement par le CNRS et l'ORSTOM sur huit chantiers d'Afrique et d'Amérique du Sud considérés comme représentatifs des grands mécanismes du climat tropical.

Ses objectifs sont de quantifier : les modifications passées des écosystèmes des régions tropicales humides durant les dix derniers millénaires; les changements climatiques à l'origine de ces modifications; les modalités des changements de la végétation en réponse aux perturbations d'origine climatique. Ces données sont destinées à établir une modélisation des écosystèmes en relation avec les changements climatiques régionaux et globaux. Le sites des Nouragues, en Guyane, fait partie des chantiers identifiés. La dynamique actuelle de l'écosystème forestier y est étudiée depuis plusieurs années et une partie des recherches qui y sont menées correspond à la problématique développée dans le programme ECOFIT.

Poursuivant l'objectif de création d'un "pôle scientifique et technologique européen en prise avec les objectifs du développement et capable de rayonnement extérieur", des projets ont été mis en oeuvre : la décision de réaliser un centre d'accueil des recherches sur l'écosystème forestier guyano-amazonien, financé par la CEE, l'Etat et la Région, lié au programme PIRFAG (Programme international de recherche forestière en Amazonie/Guyane); la création, en décembre 1992, d'un groupement d'intérêt scientifique, dénommé Silvolab, regroupant plusieurs organismes de recherche travaillant en Guyane (CIRAD - Forêts ; ENGREF; INRA; ONF; ORSTOM), chargé de coordonner et développer leurs actions autour du thème "Etude des bases physiques et biologiques du fonctionnement et de l'aménagement des écosystèmes forestiers tropicaux humides : application à la Guyane".

Anthropologie

Le programme "Histoire, identité et environnement : recherche sur le nord de l'Amapa et le bas Oyapock des origines à nos jours (Guyane/Brésil)" est une étude, conduite en collaboration avec le Museo Goeldi de Belem, de la complexité de l'occupation et de l'aménagement d'une région amazonienne de la période précolombienne jusqu'à nos jours.

Sociologie

Le programme "Créolité et créolisation : modalités et enjeux d'une construction identitaire" est une étude de la créolité incarnée par une minorité dominante.

En Guadeloupe

Le centre accueille 20 agents. Il constitue un pôle regroupant l'ensemble des recherches en hydrologie menées par l'ORSTOM dans la Caraïbe.

Hydrologie

4 programmes sont développés :

. En réalisant le programme "Inventaire des ressources en eau de surface de la Guadeloupe" l'ORSTOM a géré de 1967 à 1993 le réseau hydropluviométrique du département. La gestion de celui-ci ayant été transférée à la Direction régionale de l'environnement, l'ORSTOM apporte son soutien à cette structure.

. Dans le cadre du programme "Modélisation des écoulements et gestion des hydroaménagements" l'ORSTOM a élaboré un logiciel conçu pour dresser un bilan des capacités et des limites d'hydro - aménagements en fonction de scénarios de développement : HYDRAM. Il s'agit maintenant d'appliquer et d'étendre ce logiciel, afin d'améliorer l'aide à la décision dans la planification des ressources en eau et de constituer des séries de données sur la modélisation des bassins versants de la Basse - Terre, utilisables avec le logiciel HYDRAM.

. Le programme "Evaluation et informatisation des eaux de surface de la Martinique" est réalisé à la demande de la Région, en collaboration avec le BRGM, pour fournir des données relatives à l'évaluation et à la vulnérabilité des ressources en eau.

. Le programme "Variabilité spatio - temporelle des précipitations et spatialisation de l'information pluviométrique" est conduit avec Météo - France pour la mise à jour de la banque de données de pluviométrie journalière et de la synthèse régionale des ressources en eau de surface de la Guadeloupe.

Démographie

Le programme "Déterminants des transitions sanitaires et de la fécondité" vise à une mise en perspective à la fois mondiale et caraïbéenne des transitions sanitaires et de la fécondité ainsi qu'à une meilleure articulation des travaux de recherche avec les programmes de santé publique. Les principaux partenaires de l'ORSTOM pour ce programme sont : les Nations- Unies, le Conseil général, le Carribean family planning affiliation (Antigüe), le Center for research on Latin America and the Carribean.

En Martinique

Le centre accueille 28 agents.

Océanographie

Avec le programme "Etude comparative des pêcheries côtières des Petites Antilles", il s'agit d'étudier l'exploitation des ressources halieutiques côtières dans le contexte écologique et humain des Petites Antilles, à travers l'étude des pêcheries des quatre plus grandes îles de l'arc : Guadeloupe, Dominique, Martinique et Sainte - Lucie. Cette étude est menée en collaboration avec plusieurs organismes caraïbéens : Fisheries Department de Sainte - Lucie, Fisheries Development Division de Dominique et Academia de Ciencias de Cuba.

Pédologie

Deux programmes sont développés dans le cadre du laboratoire MOST (Matière organique des sols tropicaux), devenu centre de programme du TSBF (Tropical soil biology and fertility) du MAB - UNESCO et de l'IUBS:

- . Le programme "Facteurs biologiques et fonctionnement actuel des sols tropicaux, incidences écologiques et agronomiques" consiste à étudier les inter-relations entre les différents facteurs biologiques (racines, vers de terre, mésofaune, microfaune ...) et leurs effets conjoints sur le fonctionnement du sol.

- . Le programme "Rôle de la faune du sol dans la différenciation et le fonctionnement des couvertures pédologiques inter - tropicales (BIOFOCAL Martinique)" a pour objectifs : la détermination des modalités des transferts fauniques (vers, fourmis, termites ...), l'estimation de leur importance quantitative dans les différents types de couvertures pédologiques et la mesure de leurs conséquences (porogenèse, agrégation, horizonation). Ce programme s'inscrit dans la thématique du programme international géosphère-biosphère (IGBP).

Hydrologie

Les recherches hydrologiques de l'ORSTOM aux Antilles sont à présent menées à partir du centre de Guadeloupe. La gestion du réseau hydropluviométrique a également été transférée en 1993 à la Direction régionale de l'environnement

Nématologie

Le programme "Relations entre les plantes, les organismes pathogènes, les nématodes et le sol (REPONS)" est une recherche sur le bon fonctionnement des agrosystèmes tropicaux à faibles intrants (fertilisants et

pesticides) en préservant et augmentant les paramètres de la fertilité des sols.

A la Réunion

L'ORSTOM accueille 11 agents. Depuis l'arrêt, en 1992, du programme Substances actives marines (SAM), 95% des activités de l'Institut à la Réunion concernent la télédétection. Quelques missions de longue durée sur l'île en sciences humaines et en géologie/géophysique (campagne REUSIS) ont en outre été effectuées récemment.

Télédétection

La station SEAS est station HRPT (High resolution transmission) qui contribue à l'acquisition, l'archivage et le traitement de données NOAA pour le programme EARTHNET. Ce programme est la branche opérationnelle pour l'observation de la terre de l'Agence spatiale européenne (ESA).

La station SEAS se veut un centre où le plus possible de données concernant l'environnement physique, de la mer comme de la terre, sont rassemblées, traitées et modélisées afin de produire des états et situations analysés et/ou des prévisions de bonne qualité. Elle apporte son soutien au programme d'océanographie développé à la Réunion, ainsi qu'aux recherches conduites par les antennes ORSTOM présentes dans les pays de la région : Seychelles, Madagascar et Maurice.

Océanographie

Les recherches halieutiques menées par l'ORSTOM depuis la Réunion relèvent du Programme thonier régional (PTR, phase 2). Il s'agit du programme "Environnement physique et biologique des thons" et de la réalisation d'un panneau mural des poissons du sud - ouest de l'océan Indien pour le compte de la COI. Ces recherches visent à une amélioration des connaissances concernant les dispositifs de concentration de poissons ainsi que l'environnement des thons en milieu hauturier.

II - L'ORSTOM ET LES TOM

1 . L'installation

En Nouvelle-Calédonie

L'Institut français d'Océanie (IFO), basé à Nouméa est créé au cours de l'année 1946, par arrêté ministériel et son premier directeur nommé en 1947. Sa mission statutaire est de : a) susciter, promouvoir, exécuter les travaux scientifiques de toute nature intéressant les territoires français d'Océanie; b) assurer la liaison et la collaboration avec les organismes scientifiques de la métropole; c) procéder à la constitution d'archives, de collections et de documentation scientifiques. En 1948, une quinzaine de chercheurs, parmi lesquels une mission de géologues organisée conjointement avec le CNRS, travaillent sur le centre, certains depuis deux ans.

L'accord franco - américain Blum - Byrnes prévoyait la cession à l'ORSC (Office de la recherche scientifique coloniale) de bâtiments préfabriqués (hôpital militaire) laissés par les forces américaines stationnées dans l'île. L'Office conserve le nom d'IFO jusqu'en 1964 et ces installations jusqu'en 1975, lors du transfert des laboratoires dans de nouveaux bâtiments.

En Polynésie française

Jusqu'en 1964, la présence de l'ORSTOM dans le Pacifique, notamment en Polynésie française, est assurée par des missions scientifiques réalisées à partir de Nouméa. La première implantation de l'ORSTOM est l'observatoire de géophysique de Pamataï, créé à Tahiti en 1958.

En 1964 est créé le centre de Tahiti. En 1982 le centre actuel de l'ORSTOM est édifié à Arue (commune voisine de Papeete).

2 . Hier

En Nouvelle-Calédonie

Les premiers travaux réalisés à l'IFO ont été orientés vers l'inventaire des milieux physiques, biologiques et humains, marins et terrestres.

1947 - 1950 : Ouverture des premiers laboratoires et réalisation de travaux dans 4 disciplines :
 . En ethnologie, étude des sociétés mélanésiennes;

- . En géologie-géophysique, magnétisme et gravimétrie puis sismologie, couverture géologique;
- . En océanographie biologique, étude des lagons et mers bordières;
- . En zoologie appliquée, entomologie agricole, réalisation d'enquêtes phytosanitaires et d'inventaire des parasites.

- 1950 - 1965 :** Poursuite des travaux concernant l'étude des milieux et leur caractérisation. Introduction de disciplines nouvelles :
- . L'hydrologie, avec la mise en place d'un réseau hydropluviométrique de base (1955);
 - . La pédologie, avec l'inventaire cartographique et l'étude des sols du Pacifique (1958);
 - . La botanique, avec les inventaires floristique et phytogéographique (1963).
- 1965 :** Affectation à Nouméa du N/O Coriolis, qui permet au Centre de Nouméa d'affirmer sa vocation de centre de recherches océanologiques. Développement de programmes d'océanographie (hydrologie de l'océan tropical et équatorial, halieutique et pêche hauturière, hydroclimats) et donnant naissance aux recherches en géologie et géophysique marines (études des structures sédimentaires du sud Pacifique puis études structurales et des arcs insulaires).
- 1965 - 1975 :** Période marquée par la poursuite des études fondamentales et l'amélioration des connaissances sur les milieux marins et terrestres.
Emergence de la géologie géophysique marine, qui deviendra un domaine d'excellence pour le centre.
A l'issue de cette période, début d'une importante synthèse cartographique pluridisciplinaire qui aboutit en 1981, à la publication de l'"Atlas de la Nouvelle-Calédonie".
- 1975 - 1990 :** L'importante évolution des infrastructures et moyens de recherche (reconstruction du centre, développement des moyens analytiques et des moyens de calcul, accroissement des moyens à la mer) s'accompagne de l'intensification des recherches (renforcement des équipes scientifiques et des laboratoires) ainsi que de la diversification des activités scientifiques à la suite de l'ouverture de nouveaux laboratoires.
- . L'océanographie : reprise des recherches en océanographie côtière, qui avait été abandonnée depuis une vingtaine d'années;
 - . La pharmacologie : recherche de substances naturelles, d'organismes marins et d'intérêt biologique (SNOM et SMIB), en 1976;

- . L'agronomie : étude de la fertilité naturelle et de l'évolution des sols, en 1979;
- . La phytopathologie : pathologie végétale tropicale et inventaire des agents pathogènes, en 1979;
- . L'ethnoarchéologie : création du laboratoire d'ethnoarchéologie de l'ORSTOM (LEAO), en 1988.
- . La microbiologie des sols : étude des symbioses fixatrices d'azote, en 1988;
- . La géographie : création du laboratoire d'analyses et synthèses régionales, en 1989.

En Polynésie française

- 1958 :** Création d'un observatoire de géophysique à Tahiti (Pamataï) à l'occasion de l'année internationale de géophysique. Réalisation d'observations en magnétisme et sismologie.
- 1958 - 1964 :** Missions scientifiques ponctuelles de disciplines variées (entomologie, océanographie, géophysique, pédologie) en Polynésie française à partir du Centre de Nouméa.
- 1964 :** Création du Centre ORSTOM de Tahiti, dont les activités sont essentiellement orientées vers les sciences humaines (ethnologie, archéologie, sociologie, économie et géographie), disciplines longtemps prédominantes dans ce centre.
- 1969 :** Création du laboratoire ORSTOM d'entomologie médicale auprès de l'Institut de recherches médicales Louis Malardé. Etude des vecteurs et contrôle biologique.
- 1975 :** Début d'une diversification des activités de l'ORSTOM :
- . En hydrologie : création d'un réseau hydrologique de base à Tahiti; étude et gestion des ressources en eaux (1975).
 - . En muséologie : création du Musée de Tahiti et des îles (1976).
 - . En océanographie : halieutique et pêche thonière d'abord, lagons d'atoll et récifs ensuite. Surveillance transocéanique et hydroclimats (1978).
 - . En pédologie : inventaire et cartographie pédologique; évolution des sols sous cultures (1978).
 - . En botanique : inventaire floristique et phytogéographique de Polynésie (1981).

- 1982 :** Ouverture du Centre ORSTOM à Arue et développement des infrastructures et de recherche. Poursuite de la diversification des activités scientifiques.
- . En entomologie agricole : lutte contre les insectes ravageurs de la cocoteraie (1983).
 - . En géographie : Atlas de Polynésie française (1986, achevé en 1991).

3 . Aujourd'hui

En Nouvelle-Calédonie

En juin 1993, le centre accueille 76 agents.

Géologie - géophysique

- . Le programme "Evolution des arcs insulaires (EVA)" concerne l'aspect dynamique des processus liés à la convergence de la plaque océanique sous la plaque continentale.
- . Le programme "Evolution des marges continentales actives (EMCA)" est une étude de la marge continentale de l'Amérique du sud.
- . Le programme "Lithosphère océanique (LIO)" étudie les massifs volcaniques liés à l'activité des points chauds en milieu océanique.

Océanographie

- . Le programme "SURTROPAC (Surveillance transocéanique du Pacifique)" vise à comprendre les mécanismes régissant l'hydroclimat du Pacifique tropical. Les perspectives sont d'améliorer la connaissance du déroulement des anomalies climatiques, de type ENSO (El Nino southern oscillation), par une description plus fine de leurs causes et effets. Cette étude est intégrée au programme international TOGA de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).
- . Le programme "Connaissance et mise en valeur du lagon de Nouvelle-Calédonie" vise à l'acquisition de connaissances sur le milieu et la compréhension des processus de transferts d'énergie au sein des réseaux trophiques et des processus physiques.
- . Le programme "Monts sous - marins" est une étude de la structure et de l'évolution de la faune et des ressources halieutiques des monts sous - marins, des pentes récifales externes et de la zone bathyale de la Zone économique exclusive.
- . Le programme "Production pélagique dans le Pacifique (PROPPAC)" étudie les conséquences des variations climatiques sur la richesse du milieu océanique.

Hydrologie

. Le programme "Evaluation des ressources en eau et étude des conséquences hydrologiques des phénomènes climatiques paroxysmaux (cyclones, crues, éclairs, sécheresses pluriannuelles)" porte sur une quantification des phénomènes d'ablation et du transport solide de quelques bassins versants de la côte ouest (Ouenghi et Pouembout). Après analyse, les processus d'érosion ainsi que les perturbations liées aux actions doivent déboucher sur une cartographie des risques morphodynamiques et hydrologiques dans la vallée de la Thio et des zones inondables de la basse vallée de la Pouembout.

Micrologie

Dans le cadre du programme "Biotechnologies appliquées à la productivité végétale", l'ORSTOM étudie les symbioses fixatrices d'azote *Frankia - Gymnostoma* endémiques à la Nouvelle-Calédonie et la perspective d'un repeuplement végétal des surfaces dénudées ou dévastées.

Zoologie appliquée

. Le programme "Equilibres biologiques et anthropisation des systèmes insulaires terrestres" étudie la biosystématique des coccinellidae, les résistances aux insecticides, les facteurs environnementaux de la répartition des mollusques terrestres endémiques et introduits et la caractérisation faunistiques des forêts et maquis non anthropisés (en comparaison avec les zones altérées par l'homme).

. Le programme "Ecologie et contrôle des populations d'insectes" est une étude globale des mécanismes de la biologie des populations du scolyte du café *Hypothenemus hampei*. Plusieurs de ces populations de la côte est du territoire ont développé une résistance très élevée à l'endosulfan. L'ORSTOM a mis en place le premier lieu d'élevage artificiel du scolyte du café pour des travaux de génétique, et recherche des méthodes de lutte intégrée contre celui-ci.

Phytopathologie

. "La fusariose du maïs et les mycotoxines fusariennes en Nouvelle-Calédonie".

." Inventaire des agents pathogènes des plantes cultivées".

Agropédologie

Le programme "Fertilité naturelle et évolution des sols sous culture de Nouvelle-Calédonie et des petits archipels du Pacifique sud" a pour objectifs une meilleure connaissance des sols ferrallitiques, dont l'exploitation

agricole se heurte à de graves problèmes , ainsi que la mise au point de solutions techniquement et économiquement adaptées aux conditions locales et acceptables quant à leurs conséquences sur l'environnement.

Botanique

Dans le cadre d'une étude générale de la flore et de la végétation en Nouvelle-Calédonie, le programme "Diversité floristique et dynamique des groupements végétaux" vise à comprendre le milieu naturel dans sa composition et son fonctionnement et contribuer à prendre des mesures de sauvegarde des zones épargnées et de réaménagement des zones dégradées.

Pharmacologie

- . Le programme "Substances marines d'intérêt biologique (SMIB)" est focalisé sur la recherche de substances biologiquement actives d'invertébrés marins. Les essais biologiques visent à détecter des substances antitumorales, antifongiques, antibactériennes, acaricides.
- . Le programme "Substances naturelles d'intérêt biologique", valorisant les données collectées par l'ORSTOM pendant de nombreuses années sur les pharmacopées vernaculaires du Pacifique, élabore un test spécifique qui permet la mise en évidence d'une activité biologique ciblée, aboutissant à la recherche de substances naturelles nématocides (nématodes, ravageurs de cultures).
- . Le programme "Epidémiologie de la dénutrition" est une étude de la faisabilité d'une surveillance nutritionnelle en Nouvelle-Calédonie, dans la Province des îles Loyauté.

Géographie

- . Le programme "Analyses et synthèses régionales en Nouvelle-Calédonie (ASR), stratégies culturelles et géographiques pour le développement et le "rééquilibrage" de l'espace en Nouvelle-Calédonie" est une contribution scientifique à la mise en place d'une politique de développement du territoire (accords de Matignon) par un suivi des transformations en cours ou projetées.

Archéologie

Le laboratoire d'archéologie conduit des recherches sur l'"Histoire du peuplement des îles et de la transformation des paysages à l'échelle de l'Indo - Pacifique". Ces recherches se font à partir de l'étude pluridisciplinaire de sites historiques et de leur analyse paléoécologique. Parallèlement, des études palynologiques et sédimentologiques sont réalisées sur des séries sédimentaires datées, afin d'obtenir des modèles qui aideront à l'interprétation des sédiments archéologiques.

En Polynésie française

En mars 1993, le centre accueille 50 agents.

Outre le centre d'Arue, l'ORSTOM dispose de la concession de Pamataï où est installé l'Observatoire de géophysique qui participe au réseau international de mesure du géomagnétisme et gère une station de recherche sur l'atoll de Tikeheau, aux Tuamotu.

Océanographie biologique :

. Le programme "Cycle de l'énergie et de la matière dans les lagons d'atolls (CYEL), commencé en 1990, a pour objectif la modélisation des écosystèmes lagunaires des atolls (contribution des substrats durs, des substrats meubles et de la fixation de l'azote moléculaire au cycle de la matière et de l'énergie dans les lagons d'atolls). Cette étude permettra la connaissance du stock exploitable et, en matière de perliculture, de déterminer la charge maximum de nacres dans un lagon.

. Dans le programme "Atoll/Endo - upwelling : fonctionnement et modélisation du fonctionnement d'un atoll et d'un récif barrière", le concept d'endo - upwelling est basé sur un processus thermo - convectif d'ascension des eaux interstitielles récifales, dont la richesse en sels nutritifs et CO₂ des eaux peut contrôler la productivité de l'écosystème algo - corallien ainsi que certaines diagénèses (cimentation précoce, phosphatogénèse, dolomitisation, maturation des matières organiques). Il s'agit d'effectuer un "bilan de santé" physico - chimique des eaux interstitielles du récif barrière nord de Tahiti sur lequel sont implantées des installations portuaires et pétrolières.

. Le programme "Inventaire et gestion du stock des thonidés (POLYTHON)" étudie la biologie et la dynamique des populations de thonidés exploitées (dispositifs de concentration des poissons). L'objectif direct est le soutien des activités des petites pêcheries artisanales et l'objectif secondaire est le développement de ces pêcheries à un niveau semi- industriel.

Géophysique

Le programme "Observation et étude du champ géomagnétique et de ses variations en Polynésie française" consiste en une acquisition en continu des données des différentes composantes du champ géo - magnétique pour mieux connaître ses variations.

Hydrologie

Le programme "Etude et gestion des ressources en eaux de surface des îles hautes de Polynésie française" rassemble la plupart des activités liées à l'acquisition, au contrôle, à la mise en forme et à l'exploitation de l'ensemble des données hydrologiques sur le territoire.

Botanique

. Le programme "Constitution d'un herbier et réalisation d'une flore", commencé en 1982, doit déboucher sur un inventaire des plantes de la Polynésie française, point de départ à une flore de ce territoire.

. Dans le cadre du programme "Phytoécologie et contrôle de *Miconia calvenscens* (mélastomatacées)", l'ORSTOM étudie des perturbations causées par une plante, *Miconia calvenscens*, dans l'écosystème tahitien afin de mettre au point une méthode de contrôle biologique.

Entomologie médicale

L'ORSTOM conduit, en association avec l'Institut Louis Malardé, plusieurs programmes :

. Le programme "Eradication du *Simulium buissoni* sur l'île de Nuku Hiva (Marquises)" a pour objectif une campagne de lutte contre *Simulium buissoni* ("le nono noir des rivières"), un diptère hématophage qui cause d'importantes nuisances et constitue un frein au développement socio-économique de l'île de Nuku Hiva.

. Dans le cadre du programme "Mise au point et évaluation d'une méthode de lutte contre *Leptoconops albiventris*, ceratopogonide luisant", l'ORSTOM, après avoir étudié la bio-écologie de cet insecte, doit tester des méthodes de lutte.

. L'ORSTOM étudie également la bio-écologie de *Culicoides belkini* ("nono gris") et les perspectives de lutte.

. Une "Etude des vecteurs de la filariose lymphatique" a été entreprise afin de mieux comprendre les mécanismes épidémiologiques et de contrôler cette parasitose très répandue dans le Pacifique sud.

. Le programme "Lutte contre les moustiques vecteurs *Aedes aegypti* et *Aedes polynesiensis*" consiste à mettre au point, en conditions expérimentales, une technique de piégeage des femelles gravides d'*Aedes*.

Archéologie

. Le programme "Archéologie et environnement : contribution à l'étude des processus d'adaptation culturelle en Océanie" a pour objectif une meilleure connaissance des processus de peuplement de Polynésie orientale par l'étude de la préhistoire de l'archipel marquisien.

L'OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE A L'ORSTOM DANS LE PACIFIQUE

De 1947 à 1964, les premiers travaux de l'IFO, pôle scientifique français dans le Pacifique, sont limités aux zones côtières du fait de l'absence de moyens navigants. Deux chercheurs consacrent leur activité à l'étude de la biologie de quelques poissons, à des études écologiques très localisées, à la description des activités halieutiques des territoires français océaniques, à l'étude des potentialités offertes par certaines ressources, à l'élaboration de réglementations et de formations appliquées aux pêches. Des états des lieux sur les milieux coralliens et les ressources halieutiques de la zone tropicale française sont réalisés.

L'arrivée, en mars 1965, du N.O "Coriolis" transforme les activités de recherche du centre de Nouméa. De 1965 à 1978, toutes les recherches en océanographie sont orientées vers le large. Le laboratoire d'océanographie compte désormais 22 chercheurs et 12 techniciens répartis pour moitié entre physique et biologie. Alors que les premiers se consacrent à la compréhension du système des courants équatoriaux, les seconds étudient les circuits trophiques du pélagos.

A la fin des années 1970, la mise en place des zones économiques exclusives des 200 miles et le droit de contrôle de leurs ressources bouleverse les politiques de développement halieutique mondiales.

Le centre de Tahiti, créé pour les sciences humaines en 1964, lance une opération thonidés en 1977. En ce qui concerne les ressources côtières, l'ORSTOM est sollicité pour étudier une "maladie" décimant les stocks naturels d'huîtres perlières. L'identification des causes de la "maladie" impliquant la compréhension du fonctionnement des écosystèmes concernés, l'ORSTOM lance à cet effet le programme "Atoll" en 1981. En Nouvelle-Calédonie, l'ORSTOM engage, à la demande des autorités territoriales, des recherches sur des petits pélagiques, les trocas et les holothuries d'intérêt commercial. Un bilan des connaissances acquises dans les domaines de l'hydrologie, de la dynamique et de la productivité du lagon sud - ouest est dressé.

Les années 1981 et 1984 constituent un tournant décisif dans les activités des centres de Tahiti et de Nouméa. Les programmes "Atoll" et "Lagon" consacrés aux écosystèmes coralliens sont lancés sur la base de préoccupations communes. Des collaborations se nouent aux plans territorial, national et international, les liens étant particulièrement nombreux avec les pays et organismes de la zone. Ces programmes s'achèvent respectivement en 1989 et 1991.

Parallèlement, le programme PROPPAC (étude de l'influence des conditions hydrologiques sur la production pélagique dans la zone occidentale du Pacifique), concernant l'effet des variations climatiques sur la production pélagique hauturière dans le Pacifique sud - ouest, se déroule de 1986 à 1991.

L'établissement des relations hydrologie - biomasse est réalisé à partir des 16 campagnes du programme SURTROPAC (influence de l'océan Pacifique sur le climat de la planète) et des 4 campagnes PROPPAC. A compter de 1992, le programme FLUPAC prend le relais avec pour objectif l'étude du cycle du carbone dans l'océan et les échanges océan - atmosphère.

En ce qui concerne les thonidés, l'ORSTOM dispose à Nouméa d'une base de données hydrologiques qui concerne plusieurs décennies alors que la Commission du Pacifique Sud détient, par l'intermédiaire de son programme "Thons et marlins" la base régionale des données thonières. En croisant ces deux pools de données, le programme ORSTOM "Thons et environnement" vise à étudier l'influence des variations à grande échelle du milieu sur la répartition spatio - temporelle de la ressource et la capturabilité des thonidés par les différentes méthodes de pêche. Un programme spécifique consacré à l'étude du comportement des thons autour des dispositifs de concentration de poissons (DCP) et à l'étude de ces dispositifs sur la pêche artisanale est mis en place. En 1985, l'ORSTOM effectue, en collaboration avec le Museum national d'histoire naturelle la première des campagnes MUSORSTOM consacrées à l'étude de la faune épibathyale de la Nouvelle - Calédonie. A la demande du Territoire, l'Institut a également entrepris, en 1991, une étude des ressources halieutiques des monts sous - marins.

Tiré d'un texte de R. Grandperrin, février 1993

LA GEOLOGIE ET LA GEOPHYSIQUE A L'ORSTOM DANS LE PACIFIQUE

Des géologues sont affectés à Nouméa en 1947, pour dresser la carte géologique au 1/100 000ème de la Nouvelle-Calédonie.

A partir de 1957, débutent les études de la sismicité et du volcanisme de la région, essentiellement sur l'arc insulaire des Nouvelles - Hébrides. Les géologues conçoivent un programme "amphibie" puisqu'il s'agit d'étudier le couple érosion/sédimentation des péridotites. Pendant ce temps, l'outil puissant que constitue le réseau sismologique permet aux géophysiciens de contribuer à la naissance du concept de la tectonique des plaques. L'arrivée, en 1965, du N.O "Coriolis", équipé d'un sondeur "grands fonds", les entraîne dans des campagnes de bathymétrie.

De 1972 à 1977, l'ORSTOM, le CNEXO, l'Institut français du pétrole (IFP) et le Comité d'Etudes pétrolières marines (CEPM) conduisent le projet "Austradec" sur la reconnaissance des structures sédimentaires du sud - ouest Pacifique. Quatre campagnes de sismiques multitraces sont menées autour de la Nouvelle-Calédonie, de Vanuatu, des îles Salomon et de la partie est de la Papouasie Nouvelle - Guinée. Parallèlement à ce projet, l'ORSTOM mène les campagnes "Georstom" destinées à préciser les résultats obtenus lors des campagnes "Austradec". Au cours de cette période, est créée la CCOP/SOPAC (Committee for coordination of joint prospecting for mineral resources in south Pacific offshore areas) qui vise à promouvoir et à coordonner les projets de recherche de ressources minérales dans les zones côtières et en mer profonde. L'ORSTOM Nouméa est depuis toujours représenté, en qualité de conseiller technique, aux sessions annuelles de ce comité qui porte maintenant le nom de SOPAC (South Pacific applied geoscience commission).

L'importance du phénomène de convergence des plaques dans l'histoire du Pacifique sud-ouest conduit à privilégier comme thème d'un programme baptisé "EVA (évolution des arcs insulaires)", l'évolution, dans le temps et l'espace, des zones de convergences. Ce programme débute en 1976 et donne lieu à de nombreuses collaborations étrangères (Universités américaines de Cornell et du Texas, CCOP/SOPAC, US Geological Survey) et françaises (IFREMER, CNRS, Universités). Au cours de ces années, le fait le plus marquant est l'évolution technologique des équipements utilisés.

L'utilisation de la technologie spatiale contribue à une appréhension plus globale des phénomènes. Ainsi, une étude basée sur les mécanismes focaux de séismes superficiels permet de proposer un modèle cinématique actuel du sud - ouest Pacifique : l'ORSTOM participe au programme international GPS du sud - ouest Pacifique, initié par l'Université d'Etat de Caroline du Nord.

Tiré d'un texte de J. Daniel, avril 1993

L'OCEANOGRAPHIE PHYSIQUE A L'ORSTOM DANS LE PACIFIQUE

L'implantation effective de l'océanographie physique dans l'océan Pacifique débute en 1952 avec l'arrivée à Nouméa du navire "ORSOM 3". Les premières cartes de la distribution de la salinité et de la température et de la distribution des courants de cette partie du Pacifique sud sont établies. L'ORSTOM réalise une série de campagnes transéquatoriales systématiques, qui restent exploratoires jusqu'en 1965. Les campagnes en mer de Corail sont facilitées par l'affectation du N.O "Coriolis" et le domaine d'exploration considérablement étendu, les régions équatoriales devenant accessibles aux océanographes. L'ORSTOM entreprend à partir de 1966 la description de l'évolution de la structure thermique, dynamique et chimique du système de circulation tropical et équatorial du Pacifique sud et ouest. L'exploration s'étend au Pacifique central en Polynésie, avec des campagnes réalisées dès 1966 - 1967 à la demande du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Depuis Nouméa, des campagnes sont également organisées dans l'océan Indien, au nord de la Nouvelle - Guinée, pour rechercher l'origine du sous - courant équatorial et expliquer ses caractéristiques hydrologiques et dynamiques.

Ces nombreuses campagnes font apparaître la nécessité d'une observation permanente de l'océan Pacifique. En 1969, un réseau d'observations régulières par des navires marchands est mis en place, afin d'apprécier la variabilité de la température et de la salinité de surface, reflet des conditions hydroclimatiques sur l'ensemble du Pacifique. En 1977, le centre de Papeete s'associe à cette collecte de données. En 1979, une collaboration entre la Scripps institution of oceanography (San Diego, USA) et le groupe des océanographes physiciens de Nouméa met en place une surveillance continue de la couche 0 - 400m le long des rails de navigation transéquatoriaux, à partir du réseau des navires marchands.

En 1982, le groupe des océanographes de Nouméa prend le nom de "groupe SURTROPAC" (Surveillance trans - océanique du Pacifique) et celui de Papeete "groupe SURTROPOL" (Surveillance trans - océanique de Polynésie).

La somme des connaissances acquises sur le Pacifique équatorial et tropical durant cette phase exploratoire sert de base au programme international TOGA (Tropical ocean and global atmosphere), qui vise à observer, comprendre et prévoir l'évolution du système couplé de l'océan tropical et de l'atmosphère globale. Ce programme a débuté en 1985 et doit se poursuivre jusqu'en décembre 1994.

Au cours de cette période du début des années 1980, la technologie océanographique s'améliore considérablement.

L'analyse des campagnes océanographiques d'exploration et des données recueillies par la surveillance continue du Pacifique tropical ainsi que des données météorologiques disponibles a permis de faire un diagnostic assez complet de la variabilité saisonnière et interannuelle de l'océan Pacifique. Les événements de type El Nino et La Nina ont ainsi pu être relativement bien décrits. Dans le cadre d'une proposition de recherche TOPEX - POSEIDON sélectionnée par le CNES, le groupe SURTROPAC a analysé des données altimétriques du satellite GEOSAT dans le Pacifique tropical, ce qui a permis de mettre en évidence la signature d'ondes équatoriales jouant un rôle déterminant dans le déclenchement des phénomènes El Nino.

Il apparaît nécessaire de développer un programme particulier d'études océaniques et atmosphériques intensives dans le Pacifique tropical ouest. Ce sous-programme TOGA, appelé COARE (Coupled ocean - atmosphere response experiment), est formé de trois composantes : une atmosphérique, une océanique, une étudiant l'interface océan-atmosphère. L'ORSTOM Nouméa organise en juin 1989 le premier symposium international de programmation TOGA/COARE, auquel participent une centaine de scientifiques. Au niveau national, un groupe COARE France a été créé, regroupant, en plus de l'ORSTOM, de nombreux laboratoires de recherche métropolitains.

Le groupe SURTROPAC se consacre aujourd'hui principalement à COARE (mesures, interprétations puis publication des résultats). Il s'agira ensuite d'être en mesure de prévoir l'évolution de l'océan dans son interaction avec l'atmosphère.

Tiré d'un texte de C. Hénin, 1993

LA COOPERATION REGIONALE DANS LE PACIFIQUE

La vocation régionale de l'ORSTOM l'a naturellement conduit à mener dès son implantation une politique de coopération régionale dans le Pacifique sud à partir de ses bases permanentes dans les TOM (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) et au Vanuatu. Il a longtemps anticipé de la sorte la politique officielle d'ouverture des TOM sur la région définie à la fin des années 1980 par le gouvernement français et mise en oeuvre depuis.

C'est toutefois seulement à partir de 1977 qu'une délégation de l'ORSTOM pour le Pacifique - également chargée de l'Asie du sud - est jusqu'en 1989 - s'est vue confier la tâche de coordonner les activités extérieures de l'Institut dans la région, d'y rechercher de nouveaux partenaires, de proposer des actions en coopération et d'identifier à cette fin les moyens appropriés.

Les programmes de recherche ou de formation relevant de la coopération régionale ont souvent été initiés à partir des relations personnelles et professionnelles des chercheurs avec leurs homologues étrangers. Ils ont aussi pu naître d'opportunités identifiées par les chercheurs et/ou les délégués régionaux lors de réunions scientifiques ou techniques. Ils se sont développés avec quatre types de partenaires : communauté scientifique internationale; communauté scientifique de la région; gouvernements des Etats de la région (services techniques des ministères concernés); organisations techniques régionales représentant ces Etats.

En dehors des ressources normales de fonctionnement attribuées à l'Institut au titre de l'activité de ses tutelles, le financement au moins partiel de ces actions a été trouvé soit auprès d'organisations internationales mettant en oeuvre des programmes mondiaux dans lesquels l'action de l'Institut s'inscrivait à l'échelle de la région (UNESCO, FAO, ONU), soit d'organisations régionales (Commission du Pacifique sud, Programme régional océanien de l'environnement) tirant elles - mêmes leurs ressources de divers donneurs au titre multi ou bilatéral, soit enfin de sources bilatérales directes (Ministère des affaires étrangères, Direction de la coopération scientifique, technique et éducative, Fonds de coopération économique et sociale du Pacifique sud).

Ainsi ont pu être mis en oeuvre des programmes fondamentaux d'ampleur régionale (notamment en océanographie) mais aussi des actions relatives aux besoins spécifiques des pays océaniques, exprimés à travers les organisations qui les regroupent, ou directement par les gouvernements de pays aussi divers que Fidji, les îles Cook, le Vanuatu, Tonga, le Samoa occidental, les îles Salomon, Nauru, la Papouasie Nouvelle - Guinée. A ces pays s'ajoutent bien entendu les TOM et, au titre du partenariat scientifique, les grands Etats océaniques périphériques (Australie, Nouvelle - Zélande) et les Etats - Unis.

Assuré d'une bonne image et d'une solide réputation de fiabilité dans la zone, l'Institut se doit de maintenir face à une forte concurrence, aujourd'hui anglo - saxonne, demain peut-être asiatique, par une flexibilité accrue de sa capacité de réponse, une vocation affichée à l'intervention hors des TOM et une remise à jour constante de sa technicité. L'exercice est rendu plus difficile par la géographie du Pacifique insulaire et sa situation globalement privilégiée au titre du développement. Le risque de dispersion des moyens au service de causes minuscules doit être compensé par leur exemplarité scientifique quand la sélection des programmes ne peut être déterminée par une problématique régionale.

J.F. Dupon, Octobre 1993

ANNEXES

ACCORDS CONCLUS ENTRE L'ORSTOM ET SES PARTENAIRES DES DOM-TOM AU COURS DE CES VINGT DERNIERES ANNEES, DISPONIBLES AU SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES

GUYANE

Botanique - Ecologie forestière

Subventions pour un programme sur la connaissance et l'amélioration de la productivité de la forêt tropicale humide en Guyane, accordées par la DGRST le 20/10/1976 pour une durée de 1 an, renouvelées jusqu'en 1981.

Subvention pour une recherche sur le système forestier tropical humide, accordée par la DGRST en 1978.

Convention pour la réalisation d'une flore pratique des essences floristiques de Guyane à intérêt économique, signée avec l'Office national des forêts (ONF) le 15/09/1981 jusqu'au 31/12/1982.

Convention de collaboration pour le programme ECOTROP, signée avec le CNRS en 1984, prolongée par avenant en 1985.

Convention pour faciliter l'accès au tourisme des sentiers botaniques de Saül, signée avec le Conseil général le 26/04/1985.

Subvention pour l'installation d'un arboretum régional en Guyane, accordée par la Préfecture le 22/12/1987 pour une durée de 2 ans.

Protocole d'accord pour la répartition des moyens financiers de la convention CIRAD-Région, financée sur le FIDOM régional, pour l'opération ECEREX, signé en 1990.

Convention pour la mise en oeuvre de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt économique, faunistique et floristique (ZNIEFF) -partie botanique- signée avec la Préfecture le 07/10/1991 pour une durée de 1 an.

Convention pour la coproduction d'une banque d'images et de sons sur la forêt guyanaise, signée avec le CNRS le 19/11/1991.

Convention attribuant une aide au titre du programme FEDER objectif 1, pour la réalisation d'un centre d'accueil des recherches sur l'écosystème forestier amazonien, signée avec la Préfecture de Région le 13/12/1991 pour la période 1991-1993.

Convention pour la co-production d'un film sur la forêt guyanaise, signée avec le CNRS, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Guyane et l'Université Pierre et Marie Curie, signée le 22/01/1992.

Convention pour la création du groupement d'intérêt scientifique SILVOLAB, signée avec le CIRAD, l'INRA, l'ENGREF et l'ONF, signée le 04/12/1992 pour une durée de 3 ans.

Convention pour la participation de l'Etat à la réalisation d'une action d'équipement dans le cadre de financements communautaires (année 1992), signée avec le MRE le 31/03/1993.

Entomologie agricole et forestière

Protocole d'accord pour la réalisation d'un programme de recherches entomologiques relatives aux graminées fourragères en Guyane française, signé avec l'INRA le 28/04/1980 pour une durée de 1 an, prolongée par avenant jusqu'en 1983.

Convention pour la faisabilité d'un réseau d'avertissement des attaques noctuelles, signée avec la Préfecture le 25/02/1982 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'intervention du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) en faveur de l'étude d'un réseau d'avertissement "noctuelles", signée avec le FORMA en 1983.

Subvention pour des études en entomologie agricole, accordée par le Conseil général en 1984.

Convention pour l'étude de la biologie et de l'écologie des vecteurs de la papillonite en Guyane française, signée avec la Mairie de Kourou le 15/05/1985 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude et la biologie et l'écologie des vecteurs de la papillonite, signée avec le Conseil général le 15/07/1985 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour l'introduction de cultures annuelles dans le système fourrager (programme CORDET), reversée par l'IRAT le 08/01/1986.

Convention pour l'étude de la nuisance de la papillonite, signée avec le Conseil régional le 07/04/1986 pour une durée de 2 ans, prolongée par avenants jusqu'en 1991.

Convention pour la réalisation de fiches techniques sur les insectes déprédateurs des cultures, signée avec la Chambre d'agriculture le 06/08/1986 pour une durée de 1 an .

Convention pour une étude pédologique de l'implantation d'une unité de culture du manioc, signée avec l'UTAP le 16/10/1986 pour une durée de 1 an.

Subvention pour la constitution d'une banque de données sur les insectes xylophages forestiers de Guyane française, accordée par la Préfecture le 22/12/1987 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour l'étude de la bioécologie des ravageurs du riz, accordée par MEDETOM le 07/09/1988.

Subvention pour la réalisation de recherches en entomologie agricole et forestière, accordée par la Préfecture le 13/12/1989.

Pédologie

Convention pour une étude pédologique des périmètres concernés par les Programmes intégrés d'aménagement rural (PIAR) : criques Couleuvre, Toussaint, Nancibo et Rococoua le 05/08/1987 pour une durée de 6 mois.

Convention pour l'étude de l'environnement côtier des Guyanes, signée avec le Conseil régional le 22/09/1987 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude des sols sous cultures et des relations sols-plantes cultivées, signée avec le Conseil régional le 22/09/1987 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude des relations entre les variations des paramètres de la production sylvicole et le sol, signée avec le CTFT le 10/05/1988 pour une durée de 1 an.

Convention pour des travaux de recherche en pédologie et en agropédologie dans le cadre du PIAR, signée avec le Conseil régional le 09/03/1989 pour une durée de 12 mois.

Santé

Convention pour une action conjointe concernant l'étude des leishmanioses en Guyane, signée avec l'Institut Pasteur le 29/06/1978 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude de la prévalence et l'origine de la malnutrition protéino-énergétique dans la vallée du Maroni, signée avec l'INSERM en 1985.

Convention pour la recherche de substances naturelles à activités anti-paludique et anti-leishmanienne, signée avec le MRES en 1987.

Subvention pour une étude sur les plantes médicinales et aromatiques, accordée par la Préfecture le 22/12/1987 pour une durée de 2 ans.

Convention pour obtenir le soutien logistique de l'ORSTOM pour les opérations de valorisation des plantes aromatiques, médicinales et industrielles (constitution d'une aromathèque), signée avec le Centre Régional d'innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) de Guyane le 10/02/1992 pour une durée de 6 mois.

Hydrologie - Hydrobiologie

Convention pour l'étude du risque de pollution des prises d'eau de l'usine de pâte à papier de la région de Kourou et de la ville de Kourou, signée avec SEDETOM le 27/09/1976.

Convention pour l'étude hydrométrique du Sinnamary à Petit-Saut et à Saut-Tigre, signée avec EDF le 21/03/1977, prolongée par avenants jusqu'en 1984.

Convention pour des travaux d'hydrologie appliquée sur les criques Macouria et Paracou, signée avec la Direction départementale de l'agriculture (DDA) le 21/07/1980 pour une durée de 1 an.

Convention pour la réalisation d'analyses de sols et d'eaux, signée avec la DDA le 09/08/1980.

Convention pour des travaux d'hydrologie appliquée sur la crique des Pères, la crique Jacques et la crique Balate, signée avec la Préfecture le 08/02/1982 pour une durée de 6 mois.

Protocole d'accord pour la mise à disposition du Groupement de gendarmerie de Guyane de personnel et de matériel, signé avec la Gendarmerie nationale : Plusieurs conventions sont signées avec différentes brigades de Gendarmerie (Atapou, Mana, Cacao et Régina) en octobre 1982 jusqu'au 31/12/1983.

Convention pour l'étude de la remontée saline dans le Sinnamary, signée avec EDF le 12/01/1984 pour une durée de 9 mois.

Convention pour le suivi du réseau hydrométrique guyanais, signée avec le Conseil général le 26/04/1985, prolongée par avenants jusqu'en 1989.

Convention pour la production d'un film vidéo sur l'hydrologie d'un marais guyanais, signée avec RFO Guyane le 19/03/1986.

Convention pour l'amélioration des prévisions de fonctionnement hydrique des sols de Guyane, signée avec l'INRA le 12/06/1987 pour une durée de 1 an.

Convention pour la mise à disposition d'un chercheur ORSTOM pour des recherches en aquaculture tropicale, signée avec l'INRA le 02/09/1988 pour une durée de 2 ans.

Convention de participation à une action concertée établie par entente directe pour le suivi et l'exploitation d'un réseau de mesures hydropluviométriques afin d'améliorer l'alimentation en eau des

populations urbaines et rurales de la Guyane française, signée avec la Région, la DAF et la DDE le 21/06/1989 pour une durée de 3 ans.

Convention pour des relevés bathymétriques dans le lit du Sinnamary en aval du chantier du barrage de Petit-Saut, signée avec la Société du barrage de Petit-Saut le 02/03/1990.

Convention pour des mesures de vitesses superficielles sur le Sinnamary entre le site d'Adieu-Vat et le chantier du barrage de Petit-Saut, signée avec le BRGM le 26/04/1990.

Convention pour la reconnaissance hydrologique des sites de micro-centrales sur le Maroni, signée avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie le 09/05/1990.

Convention pour la gestion des ressources en eau de la retenue de Petit-Saut, signée avec EDF le 30/05/1990 pour une durée de 1 an.

Accord pour la participation des personnels de la Gendarmerie nationale au suivi et à l'exploitation des réseaux de mesures hydrométriques gérés par l'ORSTOM en Guyane, signée avec la Gendarmerie nationale le 10/07/1990 pour une durée de 1 an.

Convention pour une action concertée en vue du suivi et de l'exploitation des données d'un réseau de mesures hydrométriques pour une meilleure connaissance des paramètres hydrologiques de la zone agricole de la savane Matiti, signée avec le Conseil général le 31/07/1990 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude du réseau des stations hydrométriques des fleuves Oyapock, Approuague et Mana, signée avec EDF le 02/08/1991 pour une durée de 2 ans.

Océanographie

Convention pour l'étude d'impact de la riziculture sur le potentiel crevettier guyanais, signée avec l'IFREMER le 15/07/1985 pour une durée de 2 mois.

Convention pour le financement du matériel scientifique destiné au centre régional d'études d'océanographie physique de l'ORSTOM, signée le 06/06/1988 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude du recrutement de la crevette *Penaeus subtilis* en Guyane, signée avec l'IFREMER le 31/12/1990 pour une durée de 12 mois.

Convention pour la réalisation de la campagne CITHER 1 (répartition des variables océaniques en zone équatoriale atlantique), signée avec l'IFREMER le 01/11/1991 pour une durée de 18 mois.

Télédétection

Subvention pour la création d'un atelier élémentaire de traitement d'images satellites, accordée par le MRES le 12/08/1986 pour une durée de 18 mois.

Convention pour la mise en oeuvre de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt économique, faunistique et floristique (ZNIEFF) -partie télédétection- signée avec la Préfecture le 07/10/1991 pour une durée de 1 an.

Etudes pluridisciplinaires

Convention pour une étude de l'impact écologique des essais des propulseurs à propergol solide d'Ariane V, signée avec le Centre national d'études spatiales le 09/12/1988.

Convention pour l'étude des rejets gazeux sur l'environnement, aux plans hydrologique, géochimique et écologique, dans le cadre de l'étude d'impact du banc d'essais des étages d'accélération du lanceur Ariane V, signée avec le CNES le 07/06/1990 jusqu'au 31/12/1992.

Convention pour l'aménagement hydroélectrique de Petit-Saut, signée avec EDF le 01/01/1991 pour une durée de 24 mois.

Convention pour l'aménagement hydroélectrique de Petit-Saut, signée avec EDF le 05/04/1993.

Sciences sociales

Convention pour des recherches ethnologiques en Guyane française parmi les populations Palikur du fleuve Oyapock, signée avec le CNRS en 1977, prolongée par avenant en 1980.

Convention pour des recherches linguistiques et anthropologiques, signée avec le CNRS le 09/11/1978 pour une durée de 2 ans.

Convention pour la réalisation d'une enquête sur les problèmes de la jeunesse guyanaise, signée avec la Direction de la jeunesse et des sports en avril 1979 pour une durée de 1 an .

Convention pour des recherches d'anthropologie appliquée chez les Amérindiens Arawak du village Sainte Rose de Lima, signée avec la Préfecture le 06/07/1981 jusqu'au 31/07/1981.

Convention pour la réalisation d'une enquête sur les besoins et aspirations des familles en Guyane, signée avec la Caisse d'allocations familiales de Guyane le 21/01/1982 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour l'application des connaissances linguistiques à la scolarisation des populations sylvicoles de Guyane, accordée par le SEDETOM le 30/05/1985.

Subvention pour une étude sur l'immigration haïtienne en Guyane française, accordée par le MRT le 25/07/1985 pour une durée de 12 mois.

Convention pour une étude sur les systèmes de santé modernes et les pratiques traditionnelles de santé chez les Noirs Marrons de Guyane et du Surinam, signée avec le MRT en 1985.

Subvention pour l'étude de l'immigration haïtienne en Guyane, accordée par MEDETOM le 03/11/1987.

Subvention pour un programme de recherches sur les stratégies et les politiques de développement des filières de production, accordée par la Préfecture le 22/12/1987 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour la diffusion et la vulgarisation des recherches scientifiques en milieu scolaire et rural, accordée par la Préfecture de Guyane le 27/07/1988 pour une durée de 2 ans.

Convention pour la réalisation d'une enquête sur l'urbanisation et la santé à Cayenne, signée avec le Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité le 01/12/1990.

Subvention pour une étude sur le changement dans les sociétés amérindiennes de l'Oyapock, accordée par la CORDET le 15/10/1992.

Général

Subvention pour la création d'un centre de documentation scientifique public au centre ORSTOM de Cayenne, accordée par le MRT le 01/10/1984.

Accord-cadre de coopération, signé avec le Conseil régional le 22/09/1987 pour une durée de 3 ans.

Contrats de plan (1989 - 1993), signés avec l'Etat et le Conseil régional le 25/11/1991, prolongés par avenant jusqu'en 1194.

MARTINIQUE

Hydrologie

Convention pour l'étude des disponibilités en eau de surface de la Montagne Pelée, signée avec la DDA le 20/01/1976.

Convention pour l'étude de stations d'essais des cultures irriguées de Sainte-Anne, signée avec la DDA le 23/03/1976, prolongée par avenants jusqu'en 1982.

Convention pour une étude de simulation de la gestion des retenues de stockage au périmètre du sud-est de la Martinique, signée avec la DDA le 29/07/1976.

Convention pour la réalisation de l'inventaire des ressources en eau de surface (période des basses eaux) du Département de la Martinique, signée avec la DDE le 03/03/1977.

Convention pour l'étude des disponibilités en eaux de surface de la Montagne pelée, signée avec la DDA en 1977.

Convention pour l'étude de l'écoulement de surface sur des petits bassins représentatifs dans le Sud et le Centre de la Martinique, signée avec la DDA en 1977.

Convention pour l'inventaire des ressources en eau de surface (période des basses eaux) du département de la Martinique, signée avec la DDA en 1978, prolongée par avenants jusqu'en 1984.

Convention pour l'étude hydrologique des ressources en eau de surface de Martinique, signée avec la DDA en 1979.

Convention pour des mesures de débits sur les rivières Lorrain et Pirogue, signée avec EDF le 18/11/1982.

Convention pour des mesures de débits de moyennes eaux en vue de l'installation de micro-centrales hydroélectriques, signée avec la Région le 07/11/1983 pour une durée de 12 mois.

Convention pour une enquête sur l'impact sociologique de l'équipement électrique d'origine photovoltaïque en Martinique, signée avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) le 05/12/1983 pour une durée de 2 mois.

Convention pour l'inventaire des ressources en eau de surface (période des basses eaux), signée avec la Région le 09/07/1985 pour une durée de 6 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1988.

Convention pour l'inventaire des ressources en eau de surface (période de basses eaux), signée avec la Région (DAF) le 03/10/1989 pour une durée de 6 mois.

Convention pour un complément d'études hydrologiques des ressources en eau de surface, signée avec la Région le 29/05/1990.

Convention pour l'évaluation et l'informatisation des eaux de surface et souterraines, signée avec la Région et le BRGM le 27/12/1990 pour une durée de 4 ans.

Convention pour la mise à jour de la banque de données de pluviométrie journalière de la Martinique, signée avec Météo-France le 03/12/1991.

Agronomie - Pédologie -Nématologie

Convention pour une étude expérimentale relative aux distilleries, signée avec le Centre Technique de la Canne et du Sucre (CTCS) le 18/10/1976.

Convention pour la réalisation de travaux de dessin et de réduction cartographique, signée avec la DDA le 05/02/1977.

Convention pour la mise à jour de la carte des cultures de Martinique, signée avec la DDA en 1978.

Convention pour la réalisation de diverses cartes de synthèse concernant les paturages de Martinique au 1/20 000^e, signée avec la DDA le 10/10/1978 pour une durée de 6 à 12 mois.

Convention pour la réalisation d'une carte de synthèse concernant la banane en Martinique au 1/20 000^e, signée avec la Société d'intérêt collectif agricole bananière de la Martinique (SICABAM) le 15/01/1979 pour une durée de 18 mois.

Convention pour la réalisation de travaux de synthèse cartographique dans les régions boisées de la Martinique, signée avec la DDA le 29/11/1979 pour une durée de 6 à 12 mois.

Convention pour la mise à jour de la carte des cultures de la Martinique, signée avec la DDA en 1980.

Convention pour la réalisation de synthèses cartographiques, signée avec la société d'aménagement du périmètre d'irrigation du Sud-Est de la Martinique (SAPISE) le 25/06/1980 pour une durée de 6 mois.

Convention pour l'informatisation des données cartographiques, signée avec la DDE le 06/06/1981 pour une durée de 18 mois.

Convention pour l'informatisation partielle ou totale des données cartographiques existantes ou à établir dans le département, signée avec le Ministère de l'urbanisme et du logement le 01/10/1981 pour une durée de 24 mois.

Subvention pour l'amélioration de la méthodologie des recherches interdisciplinaires sur le thème du passage à l'innovation et agriculture : socio-économie et agronomie, accordée par la DGRST le 20/10/1981 pour une durée de 18 mois.

Convention pour l'étude des systèmes de polyculture vivrière (jardins créoles), signée avec l'INRA le 20/10/1981 pour une durée de 24 mois.

Convention dans le cadre d'une action PIREN, ATP Matière organique dans les sols, pour une étude des mécanismes d'association du soufre et des métaux avec les composés organiques du sol dans les premiers stades

d'humidification des résidus végétaux, signée avec le CNRS le 03/03/1982 pour une durée de 24 mois.

Convention pour une étude du recyclage de la matière organique aux Antilles (programme CORDET), signée avec le MRT le 31/03/1982 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'amélioration des méthodes de prospection des matériaux routiers, signée avec le BRGM le 24/05/1983 pour une durée de 1 an.

Convention pour le réseau international "séchage solaire des produits agricoles tropicaux", signée avec le GERDAT- CEEMAT le 30/09/1983 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour l'étude du statut organique des sols pour les principales monocultures de la Martinique, accordée par le Ministère de l'industrie et de la recherche le 17/02/1984.

Convention pour un programme de valorisation de résidus agro-industriels par fermentation en milieu solide, signée avec la Région le 14/08/1984 pour une durée de 6 mois.

Convention pour l'étude des conditions économiques de la production des poulets de chair, signée avec le Secrétariat d'Etat au budget et à la consommation le 23/12/1985.

Convention pour la mise en place d'un laboratoire pour l'identification des problèmes nématologiques, la mise au point de méthodes de lutte et la formation de personnel, signée avec le Service de la protection des végétaux le 26/11/1987 pour une durée de 2 ans.

Convention pour la réalisation par l'ORSTOM d'analyses d'azote et de carbone dans des échantillons de plantes fourragères, signée avec le CEMAGREF le 30/11/1989.

Subvention pour la prévention de la dissémination des nématodes, accordée par le FIDOM le 04/12/1989.

Convention pour la protection et la valorisation du milieu naturel dans la baie de Fort de France, signée avec l'UAG le 05/12/1989 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour une étude de la contribution de la faune du sol au maintien de la fertilité des ando-sols en zone tropicale humide, accordée par le Ministère de l'Environnement le 08/11/1991 pour une durée de 24 mois.

Convention pour l'étude des effets des peuplements de Mahogany selon l'âge de la plantation sur les propriétés chimiques des sols, signée avec l'ONF le 03/12/1991 pour une durée de 18 mois.

Océanographie

Convention pour l'étude de l'effort de production de la flotille de pêche côtière de Martinique, signée avec l'IFREMER le 31/10/1986 pour une durée de 12 mois, prolongée par avenant jusqu'en 1990.

Convention pour l'analyse économique de la pêche professionnelle martiniquaise, signée avec ARDECOMAG le 26/11/1986 pour une durée de 18 mois.

Contrat de plan particulier pour l'étude des milieux humain et naturel, signé avec l'État et la Région le 24/12/1986 jusqu'au 31/12/1988.

Convention pour l'exécution d'un programme informatique sur la production halieutique, signée avec la FAO le 04/05/1987 jusqu'en septembre 1987.

GUADELOUPE

Agronomie - Pédologie

Convention pour la réalisation de travaux d'analyses agronomiques dans le cadre de la campagne "analyse du sol", signée avec l'ASSOBAG le 19/11/1976.

Convention pour la prospection d'une zone forestière, signée avec l'ASSOBAG le 22/12/1976.

Convention pour la réalisation de travaux de synthèse cartographiques, signée avec l'ASSOBAG le 20/04/1977.

Subventions pour l'étude de la mangrove et de sa zone côtière, accordées par la DGRST le 24/06/1977 pour une durée de 1 an, le 30/11/1978 pour une durée de 1 an et le 07/08/1979 pour une durée de 30 mois.

Convention pour l'établissement de la carte d'occupation des sols (inventaire culturel de la végétation), signée avec la DDA le 10/05/1978 jusqu'au 31/12/1978.

Convention pour la couverture aérienne de la zone bananière de Guadeloupe après le cyclone Allen, signée avec la Préfecture le 07/11/1980.

Convention pour la couverture par photographie aérienne de la baie du Grand Cul de Sac Marin, signée avec l'Office national des forêts (ONF) le 25/06/1980 jusqu'au 31/12/1980.

Convention pour des recherches dans le domaine de la cellulolyse, signée avec l'INRA le 13/09/1983.

Convention pour le développement des analyses des sols en Guadeloupe, signée avec le FORMA le 21/06/1984.

. Avenant n°1 pour une étude sur l'amélioration des connaissances en matière de fertilisation azotée des sols de la bananeraie guadeloupéenne, signé avec l'IRFA le 05/11/1984 pour une durée de 16 mois.

. Avenant n°2 pour la réalisation d'analyses de sols pour les bananeraies guadeloupéennes, signé avec l'ASSOBAG le 05/02/1985 pour une durée de 4 ans.

. Avenant n°3 pour une recherche complémentaire sur les sols ferrallitiques du nord de Basse-Terre, signé avec l'INRA le 13/05/1985 pour une durée de 2 ans.

Convention pour la réalisation d'analyses foliaires pour la canne à sucre, signée avec le CTCS le 14/03/1986.

Convention pour la mise à disposition du Laboratoire professionnel d'analyses (LPRA) de deux techniciens ORSTOM, signée avec l'Association LPRA le 25/04/1988.

Hydrologie

Convention pour l'équipement d'une station de mesures hydrométriques sur la retenue expérimentale de Letaye-Amont, signée avec la DDA le 03/02/1977.

Convention pour l'étude de l'écoulement de surface sur le bassin de la ravine Gachet, signée avec la DDA le 31/05/1977, prolongée jusqu'en 1981.

Convention pour la synthèse générale des ressources en eau de surface de la Guadeloupe, signée avec la DDA le 29/09/1978 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude des ressources en eau de surface de la côte sous le vent de la Basse-Terre, signée avec la DDA le 02/04/1979 pour une durée de 3 ans.

Convention pour l'inventaire des ressources en eau de surface (période des basses eaux) du département de la Guadeloupe- réseau de la côte au vent en Basse-Terre, signée avec la DDA le 15/11/1979 pour une durée de 12 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1988.

Convention pour la participation d'experts ORSTOM à l'analyse des conséquences sur l'environnement des projets d'équipement et d'urbanisme dans la région Guadeloupe, signée avec le Ministère de l'équipement et du cadre de vie et la Préfecture le 19/02/1981.

Convention pour l'étude hydrologique de la retenue de Letaye-Amont et du bassin versant de la ravine Gachet en Grande-Terre, signée avec la DDA le 23/09/1981 jusqu'au 31/12/1982, prolongée par avenants jusqu'en 1988.

Convention pour l'étude des rivières des Pères, aux Herbes et du Gallion en région de Basse-Terre, signée avec la DDA le 08/07/1982 pour une durée de 3 ans.

Convention pour des mesures de débit sur les bassins versants de Vieux Habitants, de Grand Carbet, de Moustique et de Palmiste, signée avec EDF le 12/07/1982.

Convention pour un complément d'étude des pluies pour le nord de la Grande-Terre, signée avec la DDA le 04/08/1982 pour une durée de 9 mois.

Convention pour l'étude des caractéristiques de la Grande Ravine au pont de la RN 4, signée avec la Société d'équipement de la Guadeloupe (SODEG) le 06/12/1982 pour une durée de 1 mois.

Convention pour l'achat et l'installation d'un limnigraphe pour le site de Bonne-Mère sur la grande rivière à Goyaves, signée avec la DDA le 28/10/1983 pour une durée de 3 mois.

Convention pour des mesures de débits de cours d'eau et d'intensité de pluies en Guadeloupe, signée avec le Département en 1984.

Convention pour l'inventaire des ressources en eau de surface de la Basse-Terre, signée avec la DDA en 1985.

Convention pour l'étude des relations entre les répartitions des pluies et les caractéristiques des radiosondages, signée avec la Météorologie nationale le 05/11/1985 pour une durée de 2 ans, prolongée par avenant jusqu'en 1988.

Convention de coopération en matière de recherche et de développement relative aux besoins et aux recherches en eau de la Guadeloupe, signée avec l'INRA, l'UAG et la Région le 19/01/1988 pour une durée de 2 ans.

Convention d'étude des bassins versants du sud de la Basse-Terre (Carême 1987), signée avec le Conseil régional le 24/03/1988.

Convention de gestion du réseau hydro-pluviométrique de Guadeloupe, signée le 05/08/1988 pour une durée de 2 ans (1988-1989), renouvelée annuellement jusqu'en 1992.

Convention pour l'élaboration d'un système-expert d'aide à la gestion d'hydro-aménagements "HYDRAM" (application à l'irrigation de la Grande-Terre), signée avec le Département le 06/03/1989 pour une durée de 2 ans.

Convention pour la réalisation d'un ouvrage de vulgarisation sur l'eau douce en Guadeloupe, signée avec le Comité de la culture de l'éducation et de l'environnement le 03/04/1989.

Convention pour l'élaboration d'hydrogrammes de crue de la Petite rivière à Goyaves, signée avec le Bureau central d'études outre-mer (BCEOM) le 12/05/1989.

Convention pour une étude d'impact du programme d'irrigation de la côte au vent de la Basse-Terre, signée avec le Département le 09/06/1989.

Marché pour l'étude du site de stockage de Bras-David, signée avec le Département le 02/03/1990 pour une durée de 18 mois .

Convention pour l'étude hydrologique de la Grande Rivière de Vieux-Habitants, signée avec EDF le 14/11/1990.

Convention pour la mise à jour de la banque de données de pluviométrie journalière de la Guadeloupe, signée avec Météo-France le 01/01/1991 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude hydrobiologique de la rivière du Grand-Carbet, signée avec le Parc National de la Guadeloupe et la société SUMATEL le 28/03/1991 pour une durée de 24 mois.

Convention d'étude du bilan hydrologique des retenues de Gachet et Letaye-Amont, signée le 13/06/1991, renouvelée le 02/06/1992 pour une durée de 1 an .

Convention pour la mise à jour de la synthèse régionale des ressources en eau de surface de la Guadeloupe, signée avec Météo-France le 01/01/1992 pour une durée de 1 an.

Convention pour la mise en oeuvre de l'exposition "L'eau dans l'île", signée avec le Conseil général le 04/02/1992 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'application et l'extension d'HYDRAM, signée avec le Conseil général le 19/05/1992 jusqu'en avril 1993.

Convention pour la réfection du réseau hydro-pluviométrique de la Guadeloupe, signée avec le Conseil général le 21/07/1992.

GENERAL ANTILLES - GUYANE

Sciences sociales

Subvention pour la réalisation d'une typologie de l'état nutritionnel de la population aux Antilles françaises, accordée par la DGRST le 27/07/1979 pour une durée de 1 an, prolongée jusqu'au 31/07/1982.

Convention pour l'interprétation des photos de la couverture aérienne de l'île de la Dominique, signée avec le Ministère des affaires étrangères le 22/08/1980 pour une durée de 12 mois.

Convention pour une étude sociologique des diverses formes de migrations touchant les DOM (programme CORDET), signée avec le MRT le 31/03/1982 pour une durée de 3 ans.

Subvention pour une étude psycho-sociologique de la perception du tourisme aux Antilles, accordée par SEDETOM le 30/05/1985.

Subvention pour l'étude de l'évolution des populations antillaises, accordée par MEDETOM le 03/11/1987.

Subvention pour l'étude des politiques, institutions et migrations dans les départements français d'Amérique, accordée par MEDETOM le 02/10/1989.

Hydrologie

Convention de coopération pour le développement de la recherche hydrologique dans la région caribéenne, signée avec l'Organisation météorologique caribéenne le 13/02/1985.

Convention pour le transfert de la gestion des réseaux hydro-pluviométriques de Guadeloupe et de Martinique aux Directions régionales de l'environnement (DIREN), signée avec le Ministère de l'environnement le 27/08/1992, à compter du 01/01/1993.

Océanographie

Convention de groupement scientifique "Pôle de recherches océanologiques et halieutiques Caraïbes", signée avec l'IFREMER et l'Université Antilles-Guyane le 01/08/1985 pour une durée de 4 ans.

. Convention particulière n°1 pour l'étude du recrutement de la crevette *Penaeus subtilis* en Guyane (étude des nurseries), signée le 08/06/1985 pour une durée de 12 mois.

. Convention particulière n°2 pour la participation de l'IFREMER et de l'ORSTOM au fonctionnement du Pôle, signée le 30/12/1988.

. Convention particulière n°3 pour l'accueil de personnel ORSTOM à la station IFREMER du Robert (Martinique), signée le 08/06/1985 pour une durée de 3 ans.

Agronomie

Contrat pour des analyses de la fertilité du sol dans les agricultures paysannes caribéennes, signée avec la CEE le 09/12/1985.

. Convention avec l'Institut de recherche et de développement agricole de la Caraïbe (CARDI) dans ce cadre, signée le 12/06/1986.

. Convention avec l'Université des West Indies dans ce cadre, signée le 12/06/1986.

. Convention avec le CIRAD dans ce cadre, signée le 10/09/1986.

. Convention avec la MAC de Dominique dans ce cadre, signée le 29/01/1987.

. Convention avec la MAC de Castries dans ce cadre, signée le 29/01/1987.

. Convention avec l'INRA dans ce cadre, signée le 04/02/1987

REUNION

Hydrologie

Convention pour la mise à disposition d'un technicien hydrologue auprès de la DDE pour l'installation de nouvelles stations hydrométriques et la formation d'hydrométristes réunionnais, signée avec EDF le 26/05/1978 (2 fois 3 mois).

Botanique

Subvention pour le programme de recherche "Flore des Mascareignes", accordée par MEDETOM le 25/06/1987.

Océanographie

Protocole général de coopération scientifique, signé avec l'Association thonière de la Commission de l'océan Indien (COI) le 02/05/1988 jusqu'au 31/12/1989.

Convention pour l'achat de matériel informatique destiné au Centre régional des données statistiques de la pêche dans l'océan indien, signée le 06/06/1988.

Convention d'application d'application dans le cadre du Protocole d'accord général de coopération scientifique au sien du centre d'appui national à la Réunion, Projet thonier régional (phase 2), signée avec Apropêche le 12/07/1993.

Téledétection

Subvention pour l'implantation d'un atelier de téledétection sur l'île de la Réunion, accordée par le Conseil général le 28/06/1988.

Protocole d'accord pour l'intégration de la station satellite AVHRR de l'ORSTOM (île de la Réunion) dans le réseau EARTHNET, signé avec l'European Space Agency le 29/04/1991.

Accord pour la réalisation du premier séminaire "Télédétection aérospatiale, océanographie et halieutique", signé avec l'Association thonière de la COI le 06/11/1992.

Général

Accord général de collaboration, signé avec l'Université de la Réunion le 21/11/1991 pour une durée de 3 ans.

NOUVELLE-CALEDONIE

Hydrologie

Convention pour l'étude hydrologique de la Ouenghi, signée avec la Société Métallurgique le Nickel (SLN), le 23/12/1973, prolongée par avenants jusqu'en 1982.

Convention pour l'étude d'une nappe phréatique à Kouakoua, signée avec la SLN le 07/10/1975.

Convention pour l'étude des transports solides sur la rivière Pouembout, signée avec la SLN, le 13/02/1976, prolongée par avenants jusqu'en 1982.

Convention pour l'étude des débits d'étiage sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, signée avec le Génie rural le 17/08/1976, prolongée jusqu'en 1984.

Convention pour l'étude, la mesure et le contrôle de vibration des massifs tube tournant n°8, signée avec la SLN le 12/07/1977.

Convention pour l'étude hydrologique de la Nérouta, signée avec la société néo - calédonienne d'énergie (ENERCAL) le 10/11/1977, prolongée par avenants jusqu'en 1983.

Convention pour une étude hydrologique sur la rivière Ouapandième, signée avec ENERCAL le 04/07/1979 pour une durée de 15 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1982.

Convention pour des études hydrologiques dans le haut bassin de la rivière Pouembout, signée avec le Territoire le 03/04/1979 pour une durée de 2 ans.

Convention pour des études hydrologiques dans la basse vallée de la rivière Iounga, signée avec le Territoire le 27/05/1980 pour une durée de 2 ans, prolongée par avenants jusqu'en 1983.

Convention pour des levés bathymétriques sur le plateau de Nereus Langsdown, signé avec la Société Nationale Elf Aquitaine Production le 23/06/1980 pour une durée de 1 mois.

Convention pour la reconnaissance pédologique et la détermination des caractéristiques physiques et hydriques du périmètre retenu à Pouembout, signée avec le Génie rural et hydraulique en 1980.

Convention pour l'étude hydrologique des rivières Ouinne, Pourina, Tiwaka et Ouaieme, signée avec ENERCAL le 16/07/1981 pour une durée de 1 an.

Convention pour une étude hydrologique de la basse vallée de la Thio, signée avec le Territoire le 14/04/1982 pour une durée de 18 mois.

Convention pour l'étude de bassins versants représentatifs de la côte ouest de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 29/10/1982 pour une durée de 18 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1987.

Convention de participation à une action concertée en vue du suivi et de l'exploitation des données du réseau hydro-pluviométrique de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 30/12/1983 pour une durée de 6 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1990.

Convention pour l'étude et la gestion de la ressource en eau de la région de Nouméa, signée avec la Mairie de Nouméa le 04/08/1987.

Subvention pour la constitution d'un réseau automatique d'acquisition de données hydro-pluviométriques dans la chaîne centrale de la Nouvelle-Calédonie, accordée par MEDETOM le 02/11/1987.

Convention d'assistance pour la rénovation, le suivi et l'exploitation du réseau hydropluviométriques de base de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 28/12/1988 pour une durée de 1 an, prolongée par avenants jusqu'en 1991.

Convention pour l'élaboration d'un schéma d'exploitation et de protection de la ressource en eau sur Mare et Lifou, signée avec le BRGM le 24/12/1991 pour une durée de 24 mois.

Santé

Subvention pour le programme SNOM (chimie et pharmacologie de produits extraits d'organismes vivant en milieu marin en Nouvelle-Calédonie et dépendances), accordée par la DGRST le 23/06/1976 pour une durée de 6 mois.

Protocole d'accord pour ce programme, signé avec le CNRS, l'ANVAR et Rhône-Poulenc le 28/07/1977 pour une durée de 3 ans.

Subvention pour le financement du programme "Remèdes traditionnels contre la Ciguatera en Nouvelle-Calédonie", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Subvention pour l'organisation de la Table ronde Ciguatera, accordée par MEDETOM (CORDET) le 14/10/1991.

Protocole général d'accord pour la mise en place d'une surveillance nutritionnelle, signée le 04/03/1992 pour une durée de 5 ans.

Océanographie - Géologie - Géophysique

Convention pour l'étude de la sismicité et de la structure de certains secteurs du Sud-Ouest Pacifique, signée avec l'Université du Texas le 29/07/1977.

Convention pour l'étude des marges actives du sud-ouest Pacifique, signée avec le CNEXO le 11/08/1977 pour une durée de 1 an.

Convention pour la prospection thonière avec télédétection aérienne à l'infrarouge, signée avec le Haut-Commissariat le 12/05/1978, prolongée par avenants jusqu'en 1982.

Convention pour une campagne de prospection thonière par télédétection dans la zone économique française de Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Wallis et Futuna et Norfolk, signée avec le Ministère des Transports et des Pêches maritimes le 01/06/1979 pour une durée de 1 an.

Convention pour une étude conjointe du lagon de Nouvelle-Calédonie, signée avec le CNRS le 12/07/1978 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude de l'appât vivant en Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 18/01/1980 pour une durée de 6 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1985.

Protocole général d'accord pour l'étude de l'évapo-transpiration en Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 21/04/1980 pour une durée de 5 ans.

Convention particulière pour l'étude de l'évapo-transpiration potentielle sur le site de la station d'expérimentation du CREA à Nessadiou, signé le 21/04/1980 pour une durée de 3 ans.

Convention pour une campagne de géologie-géophysique marine dans les Nouvelles-Hébrides, signée avec la Commission économique et sociale des Nations-Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), signée le 10/11/1980 pour une durée de 36 jours.

Convention pour l'étude de l'environnement dans le cadre du projet NORCAL- Biologie marine, signée avec le BRGM le 09/06/1981 jusqu'au 30/06/1981.

Convention pour l'étude des Trocas (mollusques récifaux) en Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 12/01/1983 pour une durée de 14 mois.

Convention pour la réalisation de travaux de courantométrie, signée avec le Port autonome de Nouméa en mars 1983 pour une durée de 6 mois.

Convention pour l'étude des coraux du récif Tetembia, signée avec le Territoire le 03/03/1984 pour une durée de 1 an.

Convention pour recueillir, analyser et diffuser des informations sur les résultats des études océanographiques et poursuivre des recherches sur les interactions océano-climatiques, signée avec Programme régional océanien de l'environnement (PROE) le 01/07/1984 pour une durée de 2 ans.

Accord particulier sur l'océanographie à Fidji, signé avec le Ministère des relations extérieures le 28/12/1984, renouvelé le 15/11/1985.

Convention pour un programme d'études de néotectonique basé sur l'évolution spatio-temporelle des niveaux relatifs de la mer à partir de

l'étude des platiers coralliens, signée avec l'Université de Provence et l'Université de Paris Sud le 25/02/1985 pour une durée de 4 ans.

Convention pour la réalisation des campagnes MUSORSTOM III et IV, signée avec le MNHN le 22/07/1985.

Protocole d'accord pour la mise à disposition de l'ORSTOM d'une galerie souterraine pour l'installation d'une station de type géoscope, signée avec le Commandement supérieur des armées le 26/07/1985 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'installation, la maintenance et l'exploitation scientifique du nouvel observatoire sismologique à Nouméa, signée avec l'IPG Strasbourg le 13/09/1985 pour une durée de 4 ans.

Convention dans le domaine de la vulcanologie, signée avec le CNRS en 1986

Accord de collaboration pour l'isolement de substances extraites d'organismes marins et l'évaluation de l'activité antitumorale de ces substances, signé avec le CNRS et Rhône-Poulenc Santé le 04/06/1986 jusqu'au 29/02/1988, prolongé par avenants jusqu'en 1990.

Convention pour l'évaluation des thonidés et marlins, signée avec la CPS le 01/08/1986 pour une durée de 1 an.

Subvention pour l'étude des structures et du fonctionnement du lagon de Nouvelle-Calédonie, accordée par le MRES le 24/11/1986 pour une durée de 24 mois.

Subvention pour l'amélioration du système d'observation pour la surveillance en temps réel du contenu thermique du Pacifique tropical, accordée par le MRES le 24/11/1986 pour une durée de 18 mois.

Subvention pour la reconnaissance géologique et géophysique des zones économiques exclusives, accordée par le MRES le 27/11/1986 pour une durée de 18 mois.

Subvention pour l'étude des pentes sous-marines de la Nouvelle-Calédonie et le programme Tropical ocean global atmosphere (TOGA), accordée par MEDETOM le 27/02/1987.

Convention pour l'étude du crabe de palétuviers, signée avec le Territoire le 04/08/1987 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour la modélisation du lagon sud-ouest de Nouvelle-Calédonie, accordée par MEDETOM le 02/11/1987 et le 26/08/1988.

Subvention pour la reconnaissance géologique et géophysique de la zone économique de la Nouvelle-Calédonie, accordée par le MRES le 23/11/1987.
Subvention pour la reconnaissance des sites de forages ODP dans le Pacifique sud par sismique multirace (campagne Multipso), accordée par le MRES le 23/11/1987.

Subvention pour l'étude de l'influence des conditions hydrologiques sur la production pélagique dans la zone occidentale du Pacifique (PROPAC), accordée par le MRES le 23/11/1987.

Subvention pour la prospection en germons de surface dans le Pacifique sud et la caractérisation des structures hydrologiques favorables à leur présence, accordée par le MRES le 23/11/1987.

Subvention pour la recherche de monts sous-marins non cartographiés en Polynésie française par l'analyse de données altimétriques satellitaires, accordée par le MRES le 07/12/1987.

Protocole d'accord pour les recherches sur le thon dans le Pacifique, signée avec la CPS le 15/01/1988 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude des mollusques bivalves dans les lagons de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 22/12/1988 pour une durée de 2 ans.

Protocole d'accord pour la préparation d'un guide des gorgones de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Forschungsinstitut Senckenberg en décembre 1988.

Convention pour la mise en oeuvre d'une opération d'introduction de Trocas aux îles Loyauté, signée avec le Conseil de la Région îles Loyauté le 06/03/1989.

Protocole d'accord pour le programme "Thonidés", signé avec la CPS le 29/05/1989, renouvelé le 21/06/1990 pour une durée de 1 an.

Convention de collaboration pour la coproduction d'un film en Nouvelle-Calédonie : "Atlantis", signée avec la Société des films du Loup le 27/06/1989.

Subvention pour l'organisation d'un symposium international sur le Pacifique ouest et une réunion de travail TOGA COARE (Coupled ocean atmosphere response experiment) au centre ORSTOM de Nouméa, accordée par le Ministère de la recherche et de la technologie (MRT) le 09/10/1989.

Convention pour la réalisation de la carte bathymétrique de synthèse de la Nouvelle-Calédonie, signée avec MEDETOM le 23/03/1990 pour une durée de 2 ans.

Protocole d'accord pour un programme d'évaluation des thonidés et marlins, signé avec la CPS le 20/06/1990 pour une durée de 1 an.

Subvention pour le financement du programme "Volcano-sismologie sur Matthews et Hunter", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Subvention pour le financement du colloque international "PIX-ILES 90", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Convention pour l'étude de la pêcherie de poissons profonds dans la ZEE de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire le 21/12/1990 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude de l'utilisation de bouées dérivantes de surface dans le programme COARE, signée avec l'IFREMER le 01/01/1992 pour une durée de 12 mois.

Subvention pour le programme "TOPEX-POSEIDON", accordée par le CNES le 13/05/1992.

Protocole d'accord déterminant les domaines de coopération et en fixant les modalités (essentiellement dans le domaine de l'UR de géologie géophysique : Marges actives et lithosphères océaniques), signé avec la SOPAC le 29/10/1992 pour une durée de 3 ans.

Convention de collaboration pour une synthèse de l'histoire géologique des bassins du Sud-Ouest Pacifique (mise à disposition d'un chercheur ORSTOM), signée le 03/12/1992 pour une durée de 2 ans.

Accord - cadre pour l'exécution de la phase 1993 du programme ZONECO, signée avec le Territoire, l'IFREMER et les Provinces en 1993.

Convention cadre pour le programme général de recherche sur la nacre, suivie de 5 conventions particulières, signées avec l'EVAAM le 12 mai 1993.

Pédologie

Convention pour une étude pédologique de la basse vallée de la Ouameni, signée avec le Génie rural et hydraulique le 09/06/1978 pour une durée de 6 mois.

Convention pour une étude pédologique à Unia, signée avec le Génie rural et hydraulique le 09/07/1979 pour une durée de 5 mois.

Convention pour une étude agrologique de la propriété de Pandelai (Commune de Ouegoa), signée avec le Haut-Commissariat le 31/07/1979 pour une durée de 6 mois.

Convention pour la reconnaissance pédologique et la détermination des caractéristiques des sols du périmètre de Pouembout, signée avec le Génie rural et de l'hydraulique le 07/02/1980 pour une durée de 6 mois.

Convention pour la réalisation d'un inventaire de la cartographie de semi-détail des sols de zone à vocation agricole, pastorale et forestière de la Nouvelle-Calédonie et de leurs aptitudes culturelles et forestières, signée avec le Haut-Commissariat le 10/12/1981 pour une durée de 5 ans.

Convention pour l'étude pédologique de la zone de Ouamene (Lifou-secteur d'exploitation forestière de l'usine thermique), signée avec le Territoire le 21/04/1982 pour une durée de 6 mois.

Convention pour l'inventaire et la cartographie des sols de la région de Ponerihouen, signée avec le Territoire et les Services ruraux en 1983.

Convention particulière pour l'évolution des sols sous plantation de pins dans le secteur du plateau de Tango, signée avec le Territoire le 25/11/1983 pour une durée de 1 an.

Convention pour la publication d'une carte morpho-pédologique à l'échelle du 1/20000^{ème}, signée avec l'Etat le 15/04/1987 pour une durée de 6 mois.

Subvention pour la participation au projet OBSNAT d'études et de transferts agropédologiques et agrotechnologiques, accordée par le MRES le 23/11/1987.

Subvention pour l'adaptation au cocotier des tests de fertilité en vases de végétation, l'identification des sols sous cocoteraies sur lesquels apparaissent des déséquilibres minéraux, accordée par le MRES le 23/11/1987.

Convention pour l'étude des facteurs de la fertilité et des conditions de mise en valeur des sols ferrallitiques des massifs du Sud de la Grande Terre, signée avec la Province Sud le 28/12/1990 pour une durée de 4 ans.

Convention pour la mise en valeur des sols ferrallitiques allitiques des îles Loyauté et l'évaluation des ressources en poissons de fond du lagon d'Ouvéa, signée avec la Province des îles Loyauté, signée le 16/04/1991 pour une durée de 3 ans.

Subvention pour l'étude des sols et de la fertilité des petits archipels du Pacifique sud : Kiribati et Tuvalu, accordée par le Ministère de l'Environnement le 19/11/1991.

Protocole général d'accord pour la collaboration dans le domaine de la recherche agronomique, de l'information scientifique et technique, du transfert de technologie et de la formation, signée avec l'Association interprovinciale de gestion des centres agricoles (AICA) le 19/06/1992.

Convention pour la réalisation d'études expérimentales au champ et en serre, et d'enquêtes agropédologiques concernant les conditions de mise en valeur des sols ferritiques des massifs miniers du sud de la Grande Terre, signée avec l'AICA le 19/06/1992 pour une durée de 3 ans.

Agronomie - Entomologie agricole

Convention pour la réalisation d'une enquête épidémiologique de la rouille du caféier, signée avec la Direction territoriale des services ruraux le 24/03/1980 jusqu'au 31/03/1981.

Protocole général d'accord pour l'étude de la fertilité naturelle et de l'évolution sous culture des sols néo-calédoniens, signé avec le Territoire en 1980.

- Convention particulière n°1 pour l'étude de la fertilisation nitro-phospho-potassique du maïs, signée le 21/04/1980 pour une durée de 5 ans.
- Convention particulière n°2 pour l'étude des effets des amendements calciques, signée le 21/04/1980 pour une durée de 5 ans.

Protocole général d'accord pour l'étude de l'efficacité et de la remanence des produits insecticides destinés à la lutte contre les ravageurs des cultures, signé avec le Territoire le 21/04/1980 pour une durée de 5 ans.

Convention particulière pour l'étude de la lutte contre la noctuelle *Helico Verpa Arnigera*, signée le 21/04/1980 pour une durée de 5 ans.

Convention pour l'étude de la rouille orangée du caféier arabica en Nouvelle-Calédonie, signée avec le Territoire et du GERDAT- IFCC le 30/08/1981, prolongée par avenants jusqu'en 1983.

Convention pour l'étude de la fusariose du maïs en Nouvelle-Calédonie, signée avec les Services ruraux le 30/08/1983 pour une durée de 1 an, prolongée par avenants jusqu'en 1988.

Protocole général d'accord pour l'étude de l'efficacité et de la remanence des produits insecticides destinés à la lutte contre les ravageurs des cultures, signé avec le Territoire (DIDER) le 24/10/1986 pour une durée de 3 ans.

Convention particulière pour l'étude de la biologie et la mise au point de méthodes de lutte intégrées contre les ravageurs de cultures, signée le 24/10/1986, prolongée par avenants sur l'étude de *Thrips Palmi* jusqu'en 1990.

Convention particulière, dans le cadre de l'opération café, pour l'étude des ravageurs du café, signée avec l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) le 17/03/1988 pour une durée de 3 ans, prolongée par avenants jusqu'en 1990.

Subvention pour la lutte biologique contre *Hétéropsylla cubana* du faux mimosa en Nouvelle-Calédonie, accordée par MEDETOM le 07/09/1988.

Convention pour l'édition d'un ouvrage sur les agents pathogènes des plantes cultivées en Nouvelle-Calédonie, aux îles Wallis et Futuna et en Polynésie française, signée avec MEDETOM le 23/03/1990 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour le financement du programme "Dynamique du scolyte du café en Nouvelle-Calédonie", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Subvention pour le financement du programme "Protection du faux-mimosa en Nouvelle-Calédonie", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Contrat de sous-traitance pour une étude du scolyte du café en Nouvelle-Calédonie et plante-hôte, signée avec l'INRA le 02/09/1991.

Convention pour la valorisation des miels calédoniens par l'étude de leur contenu pollinique, signée avec l'AICA le 19/06/1992 pour une durée de 1 an.

Convention de collaboration dans le domaine de la recherche agronomique, de l'information scientifique et technique, du transfert de technologies et de la formation, signée avec l'AICA le 19/06/1992 pour une durée de 3 ans.

Convention particulière pour l'étude des ravageurs du café, signée avec la Province nord le 23/07/1992 pour une durée de 1 an.

Botanique

Convention pour une étude floristique du Massif de Tiebaghi, signée avec le BRGM le 25/05/1981 jusqu'au 30/06/1981.

Protocole général d'accord pour l'étude de la régénération de la forêt naturelle et de la reforestation en Nouvelle-Calédonie, signé avec le Territoire et le CTFT le 12/06/1981 pour une durée de 4 ans.

Subvention pour une étude sur la structure et la dynamique des forêts : physiologie de la germination et de la conservation des semences forestières d'intérêt économique, accordée par la DGRST le 02/11/1981 pour une durée de 12 mois.

Convention particulière pour l'étude de la germination et de la conservation des semences d'essences forestières d'intérêt économique, signé le 10/12/1981 pour une durée de 1 an, prolongée par avenant jusqu'en 1983.

Convention pour l'étude de la protection de sites miniers par couverture végétale, signée avec la SLN le 22/11/1988 pour une durée de 3 ans.

Convention pour l'étude des forêts sclérophylles, signée avec la Province Sud le 30/11/1990 pour une durée de 6 mois.

Contrat de développement pour l'étude de la végétalisation par des espèces locales pionnières et des espèces améliorantes des anciens sites miniers de la région de Thio, signée avec le CTFT le 25/03/1991.

Convention pour des études théoriques et travaux permettant l'implantation d'une couverture végétale adaptée sur des sites miniers expérimentaux à restaurer, signée avec la SLN le 08/04/1992 pour une durée de 3 ans.

Sciences sociales

Convention pour des recherches archéologiques en Nouvelle-Calédonie et dépendances, signée avec le Territoire le 05/04/1979 pour une durée de 10 mois.

Convention pour un inventaire des ressources et documents sur le foncier calédonien, signée avec le Haut-Commissariat le 24/10/1979 pour une durée de 1 mois et demi.

Convention pour une étude sur l'évolution historique de l'espace foncier mélanésien, signée avec le Haut-Commissariat le 26/12/1979 pour une durée de 1 an.

Convention pour un programme de recherches archéologiques en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Nouvelles-Hébrides, signée avec le CNRS en 1980.

Convention pour une étude sur les implications sociales de l'opération café, signée avec le Territoire le 21/08/1981 pour une durée de 10 mois, prolongée par avenants jusqu'en 1984.

Publication de l'Atlas de Nouvelle-Calédonie (subvention FIDES) avec le Haut-Commissariat le 04/12/1981 (1^{ère} tranche : 1981; 2^{ème} tranche : 1982).

Convention pour une étude socio-économique des exploitants ruraux du nord de Nouvelle-Calédonie, signée avec le Génie rural et hydraulique le 25/03/1982 jusqu'au 31/12/1982.

Convention pour une recherche sur la préhistoire ouanienne, signée avec le CNRS le 21/06/1983 pour une durée de 3 ans.

Convention pour l'étude sur l'adaptation de l'enseignement au milieu mélanésien, signée avec la Direction de l'enseignement catholique pour l'année 1983.

Convention dans le domaine de la paléontologie, signée avec le CNRS en 1986.

Subvention pour un programme sur la concertation et la méthodologie appliquées à l'ethno-archéologie du Pacifique Sud-Occidental, accordée par le MRES le 20/11/1986 pour une durée de 36 mois.

Convention de recherche-formation pour la mise en place d'un laboratoire de recherche en sciences sociales sur le thème des "analyses et synthèses régionales", signée avec le Territoire le 09/09/1989 pour une durée de 3 ans.

Général

Protocole d'accord pour des programmes ayant des rapports avec les problèmes d'environnement, signé avec la Commission du Pacifique Sud (CPS) le 12/02/1985 pour une durée de 1 an.

Convention pour le fonctionnement et le développement d'actions d'enseignement supérieur scientifique à Nouméa (DEUG), signée avec l'Université de Provence Aix-Marseille III en 1986.

Protocole d'accord de coopération, signé avec la Pacific Science Association, le Programme Régional Océanien (PROE), le Museum national d'histoire naturelle et le Bernice P. Bishop Museum le 04/11/1991 pour une durée de 1 an.

Téledétection

Subvention pour l'installation d'un atelier de traitement d'images à Nouméa, accordée par le MRES le 27/11/1986 pour une durée de 18 mois.

Convention pour l'évaluation par télédétection de formations coralliennes d'intérêt commercial en Nouvelle-Calédonie avec la CPS, signée le 15/10/1987.

Convention pour l'étude préliminaire par télédétection des surfaces aménageables sur les communes de Mont-Dore et de Yaté, signée avec le Territoire (Province sud) le 21/12/1989 pour une durée de 6 mois.

Convention pour le rachat du copyright d'images SPOT et l'acquisition d'équipements informatiques pour le laboratoire de traitement d'images, signée avec MEDETOM le 23/03/1990 pour une durée de 1 an.

WALLIS ET FUTUNA

Pédologie, botanique, entomologie agricole

Convention pour une étude pédologique des îles Wallis, Futuna et Alofi, signée avec l'Economie rurale le 10/03/1982 jusqu'au 30/09/1982.

Convention pour des études botaniques des îles Wallis et Futuna, signée avec l'Economie rurale le 10/03/1982 jusqu'au 31/12/1982.

Convention pour des études phytopathologiques des îles Wallis et Futuna, signée avec l'Economie rurale le 10/03/1982.

Convention pour des études d'entomologie agricole à Wallis et Futuna, signée avec l'Economie rurale le 10/03/1982.

Convention pour la cartographie pédologique de reconnaissance des îles Wallis, Futuna et Alofi, signée avec le Territoire le 02/11/1983 pour une durée de 18 mois.

Convention pour une mission de reconnaissance des zones infestées par l'*Achatina Fulica* et l'organisation des moyens de lutte, signée avec le Territoire le 18/06/1987.

POLYNESIE FRANCAISE

Hydrologie

Convention pour l'étude hydrologique et climatologique de l'île de Tahiti, signée avec le Service des travaux publics, des mines, de l'infrastructure et de l'aménagement, signée le 07/10/1975.

Convention de mise à disposition d'une équipe d'assistance technique pour la réalisation d'une étude hydro - climatologique de Tahiti, signée avec le Territoire de Polynésie française le 21/04/1976, prolongée par avenant jusqu'en 1978.

Protocole d'accord pour la surveillance continue des conditions hydroclimatiques du Pacifique, signé avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) le 27/10/1978 pour une durée de 2 ans, prolongé par avenant jusqu'en 1981.

Convention pour des études hydro - climatologiques à Tahiti, signée avec le Territoire le 27/10/1978 pour une durée de 2 ans.

Convention pour des études hydrologiques et climatiques dans l'île de Tahiti, signée avec le Territoire en 1980.

Protocole d'accord pour le développement d'études hydroclimatiques en Polynésie française, signé avec le Ministère des transports, la Direction de la météorologie et le Service de l'équipement de Polynésie en février 1982.

Convention pour des études hydrologiques en vue de la réalisation d'aménagements hydroélectriques sur l'île de Tahiti, signée avec le Territoire le 04/05/1982 jusqu'en 1984.

Protocole d'accord pour la surveillance continue des conditions hydroclimatiques du Pacifique, signée avec le CEA le 12/10/1982.

Convention pour des études hydrologiques de base sur l'île de Raiaeta, signée avec le Territoire le 23/05/1984 jusqu'au 31/10/1985.

Convention pour des études hydrologiques et climatologiques de l'île de Tahiti, signée avec le Territoire le 23/05/1984 jusqu'au 31/10/1985.

Convention pour l'évaluation des ressources de surface utilisables pour l'adduction d'eau sur l'île de Moorea, signée avec la Commune de Moorea - Maiao le 25/09/1985 pour une durée de 2 ans.

Convention pour le suivi des mesures et l'exploitation des données du réseau hydropluviométrique des îles de Tahiti, Raiatea, Tahaa et Moorea pour les campagnes 1985 - 86 et 1986 - 87, signée avec le Service de l'Équipement le 30/03/1987 pour une durée de 23 mois, prolongée par avenant jusqu'en 1992.

Océanographie - Géophysique

Convention pour l'étude du lagon de Takapoto, signée avec le Service de la pêche, le 21/10/1975, prolongée par avenant jusqu'en 1978.

Convention pour l'installation d'une station sismologique longue période à l'observatoire géophysique de Pamataï, signée avec l'Institut de physique du globe (IPG) le 01/03/1977.

Protocole d'accord de coopération en matière de recherche océanographique dans les eaux polynésiennes, signé avec le Service mixte de contrôle biologique (SMCB) le 10/08/1977, prolongé par avenants jusqu'en 1978.

Convention pour le développement des activités de reconnaissance de la répartition de nodules polymétalliques dans le sud Pacifique, signée avec le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) le 12/10/1977.

Convention de collaboration pour des études sismologiques relatives au Pacifique, signée avec le CEA le 16/12/1977.

Convention pour le développement de mesures de flux de chaleur dans le Sud Pacifique, signée avec le CNEXO en 1977.

Protocole d'accord pour l'installation à la station ORSTOM de Pamatai d'un observatoire magnétique relayé par satellite, signé avec l'Université de Californie (UCLA), le 22/06/1978 jusqu'en décembre 1979, prolongé par avenant jusqu'en 1982.

Convention pour l'étude de l'impact socio-économique de la Société de commercialisation et d'exploitation du poisson (SCEP) à Apataki, signée avec le Territoire de Polynésie française le 21/07/1978.

Convention pour la détermination permanente du contenu thermique des couches superficielles de l'océan Pacifique, signée avec la Scripps Institution of Oceanography, University of California le 27/10/1978 pour une durée de 1 an, prolongée par avenants jusqu'en 1983 .

Convention pour une étude thermique des couches superficielles de l'océan Pacifique, signée avec le CNEXO en novembre 1978 pour une durée de 8 mois.

Convention pour l'étude de l'évolution des arcs insulaires du sud-ouest Pacifique, signée avec le CNEXO le 19/12/1978 pour une durée de 1 an.

Convention pour l'étude thermique des couches superficielles de l'océan Pacifique, signée avec le CNEXO en 1979.

Protocole d'accord particulier pour des actions de recherche dans le Pacifique Sud, signé avec le CNEXO le 17/09/1979 pour une durée de 5 ans.

Convention pour l'exploitation des données étrangères du thon tropical dans le Pacifique Sud (synthèse thonière), signée avec le Ministère des transports le 04/04/1980 pour une durée de 6 mois.

Protocole d'accord pour la reconnaissance du milieu océanographique à l'intérieur de la zone économique de Polynésie, signée avec la SMCB le 04/04/1980.

Accord de coopération en matière d'océanographie, signé avec le Territoire le 01/08/1980.

Convention pour une prospection thonière par télédétection à l'infrarouge, signée avec le Haut - Commissariat le 07/10/1980 pour une durée de 15 mois.

Convention pour la gestion des pêcheries de Polynésie française, signée avec le Haut-Commissariat le 07/10/1980.

Convention pour une prospection des tombants récifaux, signée avec le Haut-Commissariat en 1980.

Convention pour la campagne d'évaluation de gisements de nodules polymétalliques POLYNOD, signée avec le CNEXO le 08/07/1981 pour une durée de 4 mois.

Convention pour des études océanographiques relatives à la gestion des stocks de nacre, signée avec le Territoire le 10/08/1981 pour une durée de 3 ans.

Convention pour l'étude du phénomène "El Nino" dans le Pacifique tropical, signée avec le CNEXO le 25/04/1983 pour une durée de 12 mois.

Convention pour la deuxième édition d'une bibliographie de géologie et géophysique du sud-ouest Pacifique, signée avec CCOP/SOPAC en 1983 (sur Fidji).

Convention pour une étude d'impact du projet d'exploitation des phosphates de Mataiva, signée avec le CEA le 06/04/1983.

Contrat cadre pour des études d'hydrologie et de courantologie en vue de la construction sur l'île de Tahiti d'une centrale prototype exploitant l'énergie thermique des mers, signée avec le CNEXO le 06/05/1983 pour une durée de 2 ans.

Convention pour l'étude de la production de l'écosystème lagunaire et de sa dynamique, signée avec SEDETOM le 28/12/1983.

Convention pour l'étude de la biologie et la dynamique des stocks naturels d'huitres nacrées, signée avec SEDETOM le 28/12/1983.

Convention pour l'analyse de données altimétriques, signée avec CCOP/SOPAC en 1986 jusqu'en décembre 1986.

Convention pour l'étude de l'effet de l'exploitation du phosphate dans les îles du Pacifique tropical, signée avec le CPS le 10/03/1987 jusqu'en janvier 1988.

Convention pour la coproduction d'une émission sur les activités de l'ORSTOM concernant les recherches en océanographie sur les atolls de Polynésie française, signée avec Radio France Outre-mer (RFO) le 16/07/1987.

Convention dans le domaine de la recherche thonière, signée avec l'Etablissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes (EVAAM) le 14/06/1990.

Subvention pour le financement du programme "Automatisation des mesures de surface dans l'océan Pacifique", accordée par MEDETOM (CORDET) le 19/09/1990.

Convention pour une étude d'impact socio-économique de la création d'une base de pêche à Nuku-Hiva (Marquises), signée avec l'EVAAM le 02/10/1990.

Convention pour l'évaluation de l'état du récif Barrière nord de Tahiti, signée avec le Port autonome de Papeete et un Groupement des compagnies pétrolières le 23/10/1992 pour une durée de 30 mois.

Sciences sociales

Convention pour le recensement de la population de la Polynésie française, signée avec l'INSEE le 16/02/1977 pour une durée de 5 mois.

Convention pour la réalisation d'un Atlas de la Polynésie française, signée avec Ministère des DOM-TOM (MEDETOM) et le Territoire le 11/09/1986 pour une durée de 5 ans, prolongée par avenant en 1992.

Subvention pour l'étude des relations anciennes et protohistoriques entre la Polynésie occidentale et la Mélanésie orientale, accordée par MEDETOM le 07/09/1988.

Pédologie

Convention pour une action conjointe en matière de recherches pédologiques, signée avec le Territoire de Polynésie française le 07/05/1979 pour une durée de 3 ans, prolongée par avenant jusqu'en 1984.

Général

Protocole d'accord de coopération, signé avec l'Université du Pacifique Sud le 04/07/1980.

Accord-cadre de coopération, signé avec l'Université du Pacifique Sud le 11/04/1989.

Convention pour la construction d'un pavillon d'accueil d'étudiants, de chercheurs et professeurs du Pacifique au centre ORSTOM de Tahiti, signée avec MEDETOM le 26/07/1989.

Protocole d'accord de coopération, signé avec le Territoire le 06/09/1990 pour une durée de 5 ans.

Subvention pour un programme d'information scientifique et technique, accordée par MEDETOM en octobre 1990.

Entomologie médicale

Convention pour des études entomologiques concernant les maladies transmises par les insectes et les nuisances arthropodiennes, signée avec l'Institut de recherches médicales Louis Malarde (IRMLM) le 20/10/1982 pour une durée de 2 ans.

Subvention pour une recherche sur la lutte intégrée contre les vecteurs et les nuisances, accordée par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES) le 24/11/1986 pour une durée de 24 mois.

Subvention pour l'isolement et l'étude des nouvelles souches de *Baculovirus oryctes* utilisées pour le contrôle d'*Oryctes rhinoceros* dans les territoires français du Pacifique sud, accordée par MEDETOM le 24/11/1986 pour une durée de 24 mois.

Convention pour le programme d'éradication du "*Simulium Buissoni* " à Nuku-Hiva (îles Marquises), signée avec MEDETOM, le Territoire, la Commune de Nuku-Hiva et l'IRMLM en janvier 1989 pour une durée de 3 ans.

Convention pour une participation au programme de recherche "Analyse et évolution des pathosystèmes dans les contextes insulaires du Pacifique", signée avec le Territoire le 23/03/1992 pour une durée de 2 ans.

Convention particulière sur l'évolution de *Miconia calvescens* sur l'île de Raiatea, signée avec le Territoire le 09/04/1992 pour une durée de 2 ans.

Entomologie agricole

Convention d'études entomologiques, signée avec le Territoire le 02/11/1983 pour une durée de 2 ans, prolongée par avenant jusqu'en 1988.

Convention pour la recherche des moyens de lutte contre l'espèce *Miconia*, signé avec MEDETOM le 01/06/1990.

Convention pour une étude de la dissémination du *Miconia calvescens* sur l'île de Raiatea, signée avec le Ministère de la Santé, de l'Environnement et de la Recherche scientifique le 21/03/1991.

Botanique

Convention pour la réalisation du premier inventaire floristique exhaustif du Territoire de Polynésie française, signée avec MEDETOM le 26/01/1989.

Environnement

Protocole d'accord pour l'étude des dommages causés à la nature par l'expansion urbaine dans les îles d'Océanie, signé avec la Commission du Pacifique Sud le 04/04/1989.

Convention pour l'étude écologique de l'île de Mataiva, signée avec le Territoire le 21/07/1978.

GENERAL DOM-TOM

Sciences sociales

Protocole d'accord pour un programme d'études démographiques dans les DOM-TOM, signé avec l'INSEE le 01/01/1976, prolongé par avenants jusqu'en 1980.

Convention pour une étude sociologique des diverses formes de migrations touchant les DOM (programme CORDET), signée avec le Ministère de la recherche et de la technologie en 1982

Santé

Convention pour la recherche de substances naturelles à activités anti-paludique et anti-leishmanienne (programme CORDET), accordée par MEDETOM le 12/02/1987.

BIBLIOGRAPHIE

IEDOM, Rapports annuels 1991.

INSEE, Tableaux économiques régionaux 1991, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Tableaux économiques régionaux 1992-1993 Réunion.

ITSEE (Institut territorial de la statistique), Tableaux de l'économie calédonienne 1991.

ITSEE, Tableaux économiques de la Polynésie française 1991.

J. L Mathieu, Les DOM-TOM, PUF, 1988.

J. Ziller, Les DOM-TOM, Départements - régions d'outre-mer, Territoires et collectivités territoriales d'outre-mer, LGDJ, 1991.